

PARCIEUX

BULLETIN MUNICIPAL

2016



C.M.N. Industrie



*Qualité et passion
à votre service
font notre différence*

220, rue de la Dombes
Z.A.C. de Rosarge - Les Echets
01700 Miribel

Tél. 04 72 26 29 00
Fax 04 72 26 29 01

www.cmn-industrie.com

CMN Industrie, société familiale de sous-traitance en chaudronnerie et mécano-soudure, est activement impliquée dans la formation de jeunes par apprentissage. Véritable acteur sur la scène internationale, l'entreprise travaille principalement pour les secteurs de l'énergie, de l'agroalimentaire, de la pharmacie, de la chimie et la pétrochimie.

Forte de plus de 30 années d'existence, CMN Industrie a su développer, en collaboration étroite avec les centres de formation (AFPM, AFPMA, AFPI, ...) et écoles (Ecole La Mache, Ecam de Lyon, INSA de Lyon, ...) des départements de l'Ain et du Rhône, et entretient des liens forts basés sur l'apprentissage de ses métiers de l'industrie (chaudronnerie, usinage, soudage, qualité, ...).

Notre objectif de formation, permettre à nos futurs professionnels de demain, de se former, d'apprendre, de développer leurs compétences, de s'épanouir et d'aimer leur métier. Nos valeurs, véritable moteur de nos équipes, sont le respect, l'écoute, l'engagement, la rigueur et la flexibilité.

Vous avez un projet de formation, envie d'apprendre nos métiers, envie de partager nos valeurs au sein de notre équipe de passionnés, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos candidatures (lettre de motivation, CV et relevés de notes scolaires des 2 dernières années).

Qualité et passion, font notre différence

Sommaire

Edito

Etat civil	p.4
Conseils municipaux	
Permanences Maire/adjoints	p.4
Le mot du Maire	p.5
Piratage du site informatique	p.5

Informations Mairie

Parcieux au masculin	p.6
----------------------------	-----

Dossier : la région Auvergne-Rhône-Alpes

Zoom sur la nouvelle région	p.7
Parole à Marie-Jeanne Béguet	p.7

En débat à la région

Le Parc Naturel Régional	p.8
Points de vue : le tram-train	p.8-9
Le budget 2016	p.10
Retour sur l'année 2015	p.11
Urbanisme	p.12
Cœur de village	p.13
Sens de circulation	p.13
Plan de Prévention des Risques Naturels	p.13
Information du groupe de travail PLU	p.13

Vivre ensemble

Environnement

Les pesticides	p.14
Pollution de l'air	p.14

Quelques règles de vie

Chenilles processionnaires	p.15
Bienvenue aux nouveaux Parceviens	p.15
Participation citoyenne	p.16
GRAND p'tit dèj	p.16
Les classes en 7	p.16
Formation défibrillateur	p.16
La marche verte	p.17
Les après-midi Colchiques	p.17
La suite « Tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi ! »	p.17
Cirque la Cabriole	p.17

Communauté de Communes Dombes Saône Vallée

Un parking en bord de Saône	p.18
Le site internet	p.18
Les travaux de la RD 933	p.18

La médiathèque La Passerelle	p.19
Le cinéma La Passerelle	p.19
La maison éclusière	p.19

Petite enfance, scolarité jeunesse

De l'enfance à la jeunesse	p.20
Inscriptions scolaires	p.20
Inscription micro-crèche	p.20

L'école des Marronniers

Une coopérative à l'école	p.20
Classe découverte à Giron	p.21

Centre de loisirs

Les P'tits Gones de Parcieux	p.22
Pôle Jeunesse MJC	p.22

Santé, social

Travailler ensemble pour tous	p.23
Parcours du cœur	p.23
ADAPA	p.24
ADMR	p.24
VSDS	p.25
Maison Départementale de la Solidarité	p.25
Clic	p.26
Croix-Rouge	p.26

Vie associative

L'engagement associatif	p.27
Atelier Big Bang	p.28
Chasse Parcieux-Massieux	p.28
Club Aquatique	p.28
Croq'menu	p.29
FCBS	p.29
Joujouthèque	p.30
Galaxie dance	p.30
Gym volontaire	p.30
Hippocrène en Dombes	p.31
Judo club	p.31
Sou des Ecoles	p.31
Union Nationale des Combattants	p.32
ValDombes Villages Roumains	p.32
Liste des associations	p.33
Renseignements utiles	p.33-34
Les assistantes maternelles	p.34
Plan de Parcieux	p.35
Agenda	p.40

Etat-civil

Naissances

MERLE Elio Luciano	12/04/2015
BERTHELIER Luce Marie-France Nicole	14/04/2015
COUDERT Sacha Charlie Kenzo Tiphaine	04/05/2015
GIRARDET Léo Pierre Marie Joseph	21/05/2015
GONÇALVES DA SILVA Malu	09/06/2015
ALONSO DELAGE Olivia Tiffany	27/06/2015
TRIGON VIDAL Gaston	25/07/2015
LINOSSIER Nina	27/08/2015
DOURADO CORREIA Tatiana	15/09/2015
BONED Alexandre Ludovic Pierre	13/10/2015
MAMOUNI Assiya Safiya	22/10/2015
RODRIGUEZ Éléna Marion	03/12/2015
JUSTON Gabin Louis Henri	30/12/2015
VERMOREL Lily Clotilde	09/01/2016
VINOT Giulia Lucy	16/02/2016
GAGLIO Cléa Eliane	07/03/2016

Mariages

DEGREMONT Clément Lucien Robert et SALLÉ Marion Hannelore Hedwige	01/08/2015
TEILLON Christophe Paul Michel et JOUASSIN Corinne	10/08/2015
BOYER Jordane Luçay et BARBIER Delphine Jocelyne	29/08/2015

Décès

PÉRON divorcée GUILLEMIN Marie Claude	07/05/2015
DESCHODT Hélène Virginie Stéphanie	24/09/2015
TILLET veuve DUBOST Valentine Antoinette	08/11/2015
MALINGE Serge René	05/01/2016



M. et Mme Teillon



M. et Mme Dégremont



M. et Mme Boyer

Coordonnées agence postale communale

4 route de Genay
01600 Parcieux
Tel : 04 37 92 91 74

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Mercredi et samedi matin
de 8h30 et 12h

2016 - Conseils municipaux

(le lundi à 20h)

Lundi 18 avril	Lundi 23 mai	Lundi 20 juin
Lundi 29 août	Lundi 19 septembre	Lundi 17 octobre
Lundi 21 novembre	Lundi 19 décembre	

Permanences du Maire et des adjoints

(le samedi, de 10h à 12h, sans rendez-vous)

16 - 30 avril	21 mai	4 - 18 juin
2 - 23 juillet	27 août	10 - 24 septembre
8 - 22 octobre	5 - 19 novembre	3 - 17 décembre

Contact Mairie



Tel : 04 78 98 02 54
4 route de Genay
01600 Parcieux
Fax : 04 78 98 33 69
E-mail : contact@parcieux.fr
Site internet : www.parcieux.fr
Accueil du public :
mardi soir, de 17h à 19h
mercredi matin, de 10h à 12h
vendredi après-midi, de 15h à 19h

ATTENTION ASCENSION :
fermeture de la mairie
le vendredi 6 mai 2016

Le Mot du Maire

Je reste confiant en l'avenir de notre village malgré les problèmes auxquels la commune est confrontée avec le Plan Local d'Urbanisme ; en effet, l'enquête de gendarmerie ouverte concernant une erreur matérielle pourrait entraîner son annulation et engendrer des frais importants.

L'absence de projets immobiliers cohérents pour le cœur de village nous amène aussi à une grande prudence dans la planification de nos investissements. J'ai néanmoins espoir de trouver une solution rapide car nous étudions de nouveaux projets immobiliers qui devront s'inscrire à minima dans notre cahier des charges. Nous voulons cependant conserver notre capacité à investir sur d'autres projets d'intérêt collectif, essentiels au développement harmonieux de notre commune.

Nous mettrons en place les aménagements voirie liés au cadre de vie et la première phase test de modification du sens de circulation rue de l'Eglise/rue de la Fon-

taine débutera en mai. La consultation des riverains est en cours, elle garantira que les aménagements proposés soient les plus efficaces possible.

Prochainement, le Plan de Prévention des Risques Naturels va être révisé à la demande de l'Etat et j'encourage chacun à venir consulter le dossier lors des deux permanences publiques organisées en mai et juin.

Un sujet d'importance a été mis en débat en ce début d'année : il s'agit de la création d'un Parc Naturel Régional pour la Dombes ; le nouveau Conseil Régional propose, quant à lui la création d'un Conseil de Territoire. Nous sommes concernés par la Dombes puisque Parcieux en est une des portes d'entrée. Le tram-train continue d'alimenter les conversations mais il manque toujours 50 M€ pour financer les travaux...

Parcieux est aussi un village où les habitants s'investissent pour le bien de tous. En lisant ce bulletin, apprenez à connaître Jean-Guy,

Jean-François, Quentin, Christine... qui, par leurs actions, s'engagent pour leur commune. Je voulais aussi remercier les sept Parceviens qui se sont impliqués dans le dispositif de participation citoyenne.

Les après-midi Colchiques, la marche verte, le cirque la Cabriole, la Semaine Bleue, la formation PSC1 montrent le dynamisme des Parceviens, des partenaires et des élus qui fera de 2016 une année encore riche en projets.

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 27 mai à 18h30** à la salle polyvalente pour la « Fête des Mères » où les enfants chanteront à cette occasion.



Vincent Lautier

Maire de Parcieux



Dessin réalisé par les enfants du centre de loisirs

Directeur de la publication :
Vincent Lautier

Conception, réalisation, mise en page :
Annie Skrzypczak, Nathalie Tisserand, Emilie Guignardat avec la participation des membres de la commission « information municipale » : Jacqueline Dufour, Michèle Folachier, Anne-Lise Pinteno, Anthony Willaume

Conception couverture : Eric Berthelier

Photo : Raphaël Jeune
Merci à Camille, Faustine et Gaspard

Tirage : 600 exemplaires

Mise en page et impression : 3D Imprimerie
Imprimé sur papier FSC



Le bulletin municipal est entièrement financé par la publicité

Merci à nos annonceurs !

Piratage du site internet : parcieux.fr

Suite à de nombreux piratages informatiques, le site internet de la mairie a été fermé le **lundi 29 février 2016**, afin d'éviter toute tentative d'hameçonnage des visiteurs.

L'hameçonnage est une technique utilisée par les fraudeurs pour soutirer les données personnelles des utilisateurs des sites internet (dont celui de la mairie).

Afin de pallier ce problème, une modification complète du site est indispensable et en cours de réalisation. D'ici quelques semaines, la mairie possédera un moyen de communication efficace, doté d'une plus grande clarté d'informations municipales avec une sécurité accrue pour les utilisateurs.

En attendant la réouverture du site, l'ensemble des comptes-rendus de conseils municipaux ainsi

que les informations municipales sont accessibles en mairie et sur l'affichage municipal.



Anthony Willaume

Référent site internet

Parcieux au masculin

Jean-Guy Lathuillière

Curieux et passionné
Marié avec Michèle depuis 50 ans, 3 enfants et 5 petits-enfants, Jean-Guy aime son village et y vit sereinement depuis 40 ans. Ingénieur, responsable de développement, directeur d'usines, il a voyagé durant sa carrière professionnelle en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et en Afrique du Nord.

Passionné depuis tout enfant par l'histoire, la géographie, les sciences et la nature, Jean-Guy est un curieux qui observe les événements ! Retraité depuis une dizaine d'années, il a voulu être utile aux autres

et s'impliquer dans plusieurs associations dans des domaines aussi divers que du soutien scolaire pour des jeunes en difficulté, des animations au musée d'électricité de Poleymieux, des visites à la découverte des patrimoines de la région avec l'association Sauvergarde et Embellissement de Lyon.

Il est aussi un membre actif de l'association PRIVALS (Protection des patrimoines du Val de Saône et de la Dombes du Sud) et recherche, repère des documents pour préparer des livrets invitant à la découverte des patrimoines de la

région : onze sur les communes du Val de Saône par exemple.

Jean-Guy a travaillé particulièrement pour Parcieux avec un livret sur la guerre 14/18 et un sur la période 39/45 en lien avec le film « Tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi ! ». Jean-Guy le dit : « j'ai été emballé par ce film, par la qualité des contacts avec les enfants et la chaleur et l'amitié partagées avec les plus anciens. Cela a permis de créer ou recréer des liens précieux ! ».



Jean-François Huchard

Le hasard fait bien les choses...
Jean-François Huchard arrive à Parcieux en 1988. Le village comptait 500 habitants dont quelques agriculteurs et il se souvient encore des vaches de M. Perret qui passaient sous ses fenêtres ! Ses 3 enfants sont scolarisés à l'école de Parcieux et il devient président du Sou des écoles de 1989 à 1995.

En 1998, ses enfants sont inscrits à l'atelier Big Bang pour des activités modelage et musique ; Jean-François devient vice-président de l'association jusqu'en 2002 puis président en 2010, poste qu'il occupe encore à ce jour. Vous avez peut-être eu l'occasion de le croiser au volant d'une voi-

ture d'une autre époque ? L'histoire est en lien avec les hasards de la vie : l'entreprise de développement durable pour laquelle il travaille depuis de nombreuses années s'est associée à une société allemande en 1988 dont une des usines était très proche du Mur.

En novembre 1989, le patron de l'usine allemande fait cadeau à l'usine de Villefranche d'une Trabant 601K (Kombi) de marque IFA. Cette voiture restera plusieurs années dans le coin de l'usine ; Jean-François la récupère en 2000 pour la sauver. Elle est jaune, presque neuve : millésime 1981 ! Mais elle n'a pas de « papiers » ! Jean-François doit trouver une autre Trabant pour se mettre en règle avec les services d'immatriculation et avoir des pièces de rechange, au



cas où... La Trabant P50 limousine de 1961, bleue, vient compléter la collection en 2010.

Aujourd'hui, Jean-François ne se considère pas comme un collectionneur mais comme quelqu'un qui a eu, par hasard, l'occasion de maintenir un bout d'histoire de l'Europe. Modeste et discret, il anime le village et offre aux adhérents de l'association Big Bang (qui fête ses 20 ans d'existence cette année) de beaux moments de partage.

Quentin Halatre

Apprendre des autres...
Quentin Halatre a 19 ans. Il est étudiant en DUT à Lyon (Gestion Administrative et Commerciale des Organisations). C'est un jeune homme engagé et le défi, l'envie de découvrir d'autres pays et d'autres cultures, le besoin d'aller vers les autres l'ont conduit vers Europ'Raid qui propose chaque année à des étudiants un raid culturel, sportif et solidaire.

Sa passion des voyages et sa sensibilité au partage lui permettront avec deux autres étudiants de découvrir, à partir du 30 juillet 2016, 18 pays, 14 capitales, 30 patrimoines de l'UNESCO, de parcou-

rir, avec cartes et carnet de bord, 10 000 km à bord d'une Peugeot 205 et d'acheminer 100 kg de matériel scolaire (livres, cahiers, stylos...) à des enfants de 6 à 16 ans, dans des écoles en Bosnie, Bulgarie et Roumanie.

Il est président de l'association Raid'Line, dont le siège est à Parcieux. Cette association permet de récupérer du matériel scolaire auprès de particuliers, de commerces, d'écoles... et de récolter des fonds et le soutien de sponsors pour financer le voyage. Quentin précise que l'idée n'est pas simplement de « donner » du matériel mais de pouvoir mettre en place un partenariat et un vrai

échange entre des écoles du territoire et celles des pays traversés.

Une page facebook permettra de suivre toute cette aventure (www.facebook.com/RaidLine).

Quentin est également footballeur et a un engagement bénévole au FCBS depuis une dizaine d'années. Il dit que c'est une chance d'avoir de tels équipements à Parcieux qui lui ont permis de progresser et d'évoluer dans sa pratique sportive. Quentin apprécie aussi son village pour son calme et sa proximité avec Lyon.



Dossier : la région Auvergne-Rhône-Alpes

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions.

Elles ont des compétences exclusives dans plusieurs domaines : le développement économique, la gestion des programmes eu-

ropéens, la formation professionnelle, l'apprentissage et l'alternance, la construction, l'entretien et le fonctionnement des lycées, l'aménagement du territoire et l'environnement, les transports.

Elles ont également des compétences partagées avec les départements dans les domaines du tourisme, de la culture, du sport, de la

promotion des langues régionales, de l'éducation populaire et dans la lutte contre la fracture numérique et l'aménagement numérique.

Pour en savoir plus :

<http://www.gouvernement.fr/reforme-territoriale-coup-d-envoi-de-la-nouvelle-architecture-de-la-republique>



Zoom sur la nouvelle région

4 181 communes, 12 départements et deux métropoles.



Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Haute-Loire, Haute-Savoie, Isère, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Métropole de Lyon.

Métropoles

- Métropole de Lyon : 1,337 million d'habitants
- Grenoble-Alpes-Métropole : 443 000 habitants

Les plus grandes villes

- Lyon : 501 000 hab.
- Saint-Etienne : 172 000 hab.
- Grenoble : 160 000 hab.
- Villeurbanne : 147 000 hab.
- Clermont-Ferrand : 141 000 hab.

*Chiffres Insee 2013

Parole à Marie-Jeanne Béguet Conseillère régionale



La région Auvergne-Rhône-Alpes, dont le nom définitif sera choisi dans les mois à venir, est la deuxième région de France et classée dans les 10 premières d'Europe selon le critère choisi.

Pour avoir une idée de grandeur : elle est peuplée de 7,7 millions d'habitants, elle s'étend sur 6 971 km² et son PIB s'élève à 240 milliards d'euros.

De grandes métropoles constituent des pôles urbains denses, où se concentrent les universités, les pôles de recherche et de nombreuses activités tertiaires.

L'agriculture moderne et compétitive occupe une place de choix du fait de la variété des terroirs et de la topographie, les deux tiers de la surface agricole sont consacrés à l'élevage. AO, labels rouges, certifications biologiques témoignent de la qualité des produits recherchés à l'exportation. L'industrie, Michelin sera la première entreprise de cette nouvelle région, est le fait d'entreprises performantes et compétitives présentes dans

de nombreux secteurs de pointe. Du sud de la Drôme provençale aux massifs alpins, des planèzes du Massif Central à la Dombes des étangs, le tourisme occupe une place de choix, hivernal et estival.

Deuxième vice-présidente de la commission finances et membre de la commission économie de proximité et commerce local, je porterai aussi tous les dossiers locaux. La question du président posée aux élus, sur le projet du Parc Naturel Régional de la Dombes soulève un enjeu de développement pour notre secteur que nous devons relever.

En débat à la région

Le Projet de Parc Naturel Régional de la Dombes

Le président de la région Laurent Wauquiez a annoncé sa volonté de consulter les acteurs locaux, Communauté de Communes et communes notamment, concernant l'opportunité de la création du Parc Naturel Régional de la Dombes.

L'association pour la création du PNR, constituée par la plupart des élus de la communauté de communes et les acteurs locaux saluent cette initiative, elle rappelle

que l'enjeu est d'élaborer un projet d'avenir durable pour la Dombes, sur la base duquel les collectivités et autres acteurs se prononceront pour ou contre la création d'un Parc Naturel Régional.

Le projet, ses enjeux en matière de développement économique, agricole et touristique ainsi que sur la préservation des patrimoines et de la biodiversité sont explicités sur le site du Conseil Local de Développement : [http://www.cld-dombes-saone.fr/Parc-Naturel-](http://www.cld-dombes-saone.fr/Parc-Naturel-Regional-un-projet-pour-notre-territoire_a84.html)

[Regional-un-projet-pour-notre-territoire_a84.html](http://www.cld-dombes-saone.fr/Parc-Naturel-Regional-un-projet-pour-notre-territoire_a84.html).

Pour permettre aux habitants de s'exprimer, l'association a mis en ligne une pétition intitulée «Sauvons la Dombes» : www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/sauvons-dombes/18268.

A chacun d'entre nous de profiter de cette consultation pour en savoir plus !

Points de vue : le tram-train

La réouverture de la ligne Sathonay-Trévoux en question.

En fin d'année 2015, le Conseil Régional inscrivait la réouverture de la ligne Sathonay - Trévoux dans le Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 avec pour objectif une première tranche de travaux avant 2020 et l'achèvement des travaux en 2022.

En mars 2016, le nouveau président de région, Laurent Wauquiez, annonçait sa volonté de renégocier les engagements pris dans le cadre du Contrat de Plan.

Cette réorientation budgétaire remettra-t-elle en cause la réouverture de la ligne Sathonay-Trévoux ? Que l'on soit pour ou contre, ce grand

projet ne laisse pas indifférent et la question d'un mode de déplacement adapté au besoin grandissant des habitants reste posée.



Parole à Pierre Dumillon, membre du Collectif Transport Val de Saône



Quelle est l'action du CTVS ?

Depuis plus de 25 ans, le CTVS s'intéresse aux déplacements des citoyens et à la complémentarité des modes de transport route-rail-

fleuve, individuel ou collectif, motorisé ou non.

Si son action a permis de réelles avancées, le quotidien des automobilistes reste marqué par les bouchons, la pollution et les accidents.

Pourquoi militer en faveur de la réouverture de cette ligne ? En quoi le tram-train est-il la réponse la plus adaptée ?

La situation de la ligne est idéale ; elle répond au problème de satu-

ration de la ligne SNCF rive droite et à la saturation des ponts et des routes notamment sur les quais de Saône et le plateau de Caluire. C'est le seul espace continu adapté pour un transport collectif.

Elle permet également d'organiser la desserte locale vers les zones d'activité, les lycées et les hôpitaux. C'est aussi une réponse adaptée à l'explosion du trafic automobile liée à la densification de la population.

De plus, la voie existe, les ouvrages d'art sont entretenus, seules les voies sont à rénover. Les études ont montré que seule la solution tram-train correspondait aux besoins en capacité.

L'engagement du Conseil Régional ne répond qu'en partie au besoin de financement de ce projet. Le budget total peut-il être bouclé ?

Le coût du projet est estimé à 130 M€ et dans l'état actuel des choses il manque 50 M€ pour son financement total.

La programmation des travaux en plusieurs tranches nous donne le temps de poursuivre nos échanges avec la Métropole, les syndicats de transport concernés et l'Etat afin de trouver les 50 millions manquants : j'ai bon espoir !

POUR EN SAVOIR PLUS

Le Collectif Transport Val de Saône
54 rue Gambetta
69270 Fontaines sur Saône
E-mail : ctvs.contact@orange.fr
Site : lyon.trevoux.free.fr

Conseil Régional
<http://www.auvergnerhonealpes.eu>

Parole à Gisèle Sibilat, Parcevine



Depuis quand êtes-vous installée à Parcieux ?

Originnaire de la région lyonnaise, nous sommes arrivés chemin de la Charité en 1982. A l'époque, la ligne de chemin de fer était encore en circulation. Pour la petite histoire, il n'y avait plus de garde-barrières : le conducteur de train stoppait sa machine avant de franchir le croisement chemin du Trêve d'Ars et descendait fermer lui-même la barrière. La ligne n'était pas un problème en soi.

Pourquoi êtes-vous opposée à la réouverture de la ligne ?

Pour moi le coût des travaux est exorbitant et le service apporté n'est pas à la hauteur de l'investissement. La correspondance à Sathonay est un problème de taille. Une solution directe vers La Part-Dieu ou Les Brotteaux aurait été plus judicieuse.

De plus, certaines mairies, je ne parle pas de Parcieux, ont continué à délivrer des permis de construire en bordure de voie où les riverains se sont installés et l'expropriation est difficile à envisager.

Partagez-vous les mêmes constats concernant la problématique des déplacements ?

Je suis à la retraite depuis plusieurs années mais lorsque j'étais salariée je devais rejoindre Lyon. En dix ans, il a fallu avancer le dé-

part au travail d'une heure à cause des embouteillages ; pour arriver avant 8h00 il me fallait partir à 6h30.

Pour vous quelles sont les solutions alternatives ?

Je ne comprends pas pourquoi le réseau des bus est aussi peu développé. Regardez aux arrêts à Neuville, il y a toujours beaucoup de monde, la demande est réelle. Développer un réseau de bus adapté avec un tarif attractif me semble être une bien meilleure réponse.

En attendant, cette ancienne voie ferrée est empruntée quotidiennement par les promeneurs et les sportifs et c'est une bonne chose. Qu'attendons-nous pour l'aménager en sentier de promenade ou en piste cyclable pratique et sécurisée ?

Parole à Vincent Lautier, Maire



Partagez-vous les mêmes constats concernant la problématique des déplacements ?

Les problèmes de circulation s'intensifient d'année en année. Rejoindre Lyon aux heures de pointe est un véritable casse-tête pour les automobilistes.

De plus, la route départementale est saturée et les problèmes risquent de s'intensifier sur la zone puisque plus de 1 000 logements seront en construction dans les 10 ans à Massieux, Reyrieux et Trévoux.

Le risque de voir les automobilistes utiliser les routes de Parcieux comme itinéraire de délestage est réel.

Il est donc urgent de proposer une solution efficace aux problèmes de circulation.

Pourquoi une solution alternative ?

Les freins à la concrétisation du projet tram-train restent nombreux et sont notamment liés à la question du financement.

Nous devons donc envisager d'autres solutions.

Ces solutions, quelles sont-elles ?

Plusieurs grandes villes ont un système de « Chronobus ». En effet, pour que les habitants utilisent les transports en commun plutôt que

leur voiture, il faut que ces transports soient plus réguliers et plus rapides. L'aménagement de l'ancienne voie ferrée en voie réservée au bus répondrait à cet objectif et permettrait de rejoindre Neuville rapidement.

L'accès des automobilistes à la rive droite de la Saône est aussi un problème et la question d'un pont supplémentaire est récurrente. Or ce pont existe, c'est le pont de l'autoroute. Pourquoi ne pas concevoir une sortie vers Quincieux et la gratuité de ce tronçon ? L'accès à la gare de Saint-Germain en serait grandement facilité.

Les solutions alternatives existent et il devient urgent de nous donner les moyens de répondre aux enjeux auxquels notre territoire est confronté.

Elections

Les Parcevins plus nombreux à se mobiliser à Parcieux

Avec 64,51 %, le taux de participation aux élections régionales a été supérieur au taux régional de 57,58 %.

NE PAS OUBLIER :
Pour voter aux élections présidentielles de 2017, inscrivez-vous sur la liste électorale avant le 31/12/2016. Passé ce délai, vous ne pourrez pas voter !



Les finances

Le budget primitif 2016

Le budget 2016 a été voté lors du conseil municipal du mois de février à 12 voix contre 3 ; le budget de fonctionnement reflète notre volonté de préserver le niveau des services offerts aux usagers.

Concernant les investissements, les incertitudes liées au projet

« Cœur de Village » nous amènent à réactualiser notre plan de mandat et à reporter le projet de rénovation de la salle polyvalente. Le budget concernant l'aménagement du city stade a également été revu à la baisse.

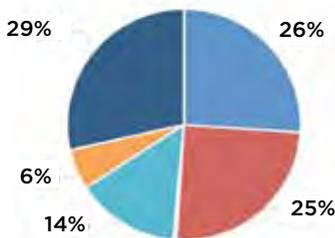
Par contre, les aménagements « Cadre de Vie » liés à la sécurité restent une priorité.



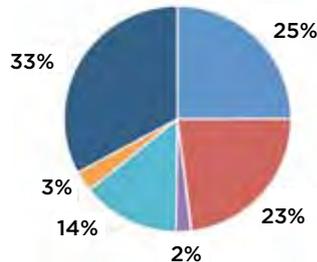
Annie Skrzypczak
3^{ème} adjointe
chargée des finances

Prévisionnel des dépenses : comparaison 2015 / 2016

Primitif 2015 + DM*



Primitif 2016



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Dépenses imprévues
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Virement à la section investissement

*DM : Délibérations Modificatives

Le budget primitif s'équilibre à 912 374 €

Les dépenses de fonctionnement 2016 sont budgétisées pour 612 374 €.

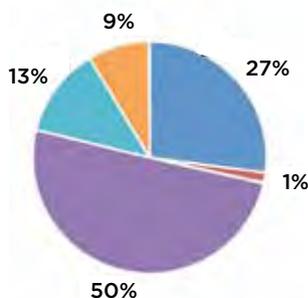
Elles intègrent cette année :

- Les travaux de peinture de la classe de maternelle
- La prise en charge de l'activité piscine
- La participation de la mairie à la nouvelle structure ADS chargée de gérer pour les communes de la CCDSV l'instruction des permis de construire.
- L'augmentation de la participation municipale aux activités de loisirs et périscolaires.

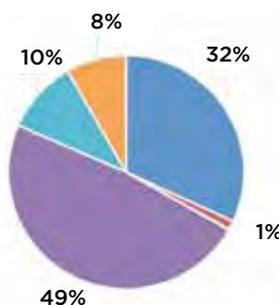
Il est également à noter que les 36 000 € de perte sur créances irrécouvrables sont de nouveau inscrits au budget 2016 puisque le dossier de liquidation judiciaire de l'entreprise Ferreira n'est toujours pas clos.

Prévisionnel des recettes : comparaison 2015 / 2016

Primitif 2015 + DM



Primitif 2016



- Excédent de fonctionnement reporté
- Atténuation de charge
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

Les recettes de fonctionnement intègrent une baisse de 15% des dotations de l'état.

Fiscalité locale 2016

Taux inchangés :

- Taxe d'habitation : 10,23 %
- Taxe foncière : 13,91 %
- Taxe foncière non bâti : 42,10 %

Etat de la dette au 01/01/2016

Total du capital restant dû : 457 975 €

5 emprunts en cours dont un renégocié en 2015

Dette par habitant : 390,76 €

Budget prévisionnel investissements 2016

Petite enfance jeunesse scolarité

Ecole (*mobilier - matériel - travaux*) :
15 000 €

Parc de la cure :
(*aire de jeux petite enfance*) :
4 000 €

Espace ado et city stade :
5 000 €

ADAP

Accessibilité PMR (*école + mairie*) :
10 000 €

Cadre de vie

Espace public
(*chemin des Eguets
et Chemin port Bernalin*) :
50 000 €

Espace public
(*Plan de circulation cœur de village*) :
40 000 €

Autres bâtiments communaux divers

Patrimoine communal et matériel
(*équipement services techniques*) :
8 000 €

PLU

Révision du PLU :
15 000 €

Travaux 2015 à réaliser en 2016 :

56 500 €

Remboursement capital des emprunts :

83 500 €

Retour sur l'année 2015

La situation de clôture de l'exercice 2015 présente un excédent de gestion de 291 170 € composé pour partie du produit de la vente du logement situé en bord de Saône.

Les recettes de fonctionnement

Le total des recettes de fonctionnement, hors le produit de vente de l'appartement et l'excédent de gestion antérieur, s'élève à 652 704 € contre 696 743 € en 2014 soit une baisse de 44 039 €.

- La baisse la plus significative est celle de la dotation globale de l'état (-15%) et celle du revenu des immeubles (-29%) compensées en partie par la fiscalité reversée.

Les dépenses de fonctionnement

Elles sont en augmentation de 36 000 €.

3 postes sont principalement touchés :

- Les charges à caractère général qui comprennent le versement des frais de portage à l'Etablissement Public Foncier (EPF) de l'Ain concernant l'opération Cœur de village et les dépenses liées au film « tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi ! » par ailleurs équilibrées par des recettes du même montant.

- Les autres charges de gestion courante qui sont principalement impactées par la participation de

la mairie aux Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP).

- Les charges financières qui comprennent cette année les pénalités de remboursement anticipé d'un des emprunts Crédit Agricole.

Subventions investissements 2015

Conseil Départemental :
Allée des marronniers
14 250 €

Zoom sur la toiture de la mairie

La rénovation de la toiture est terminée. L'isolation thermique des combles était une de nos priorités tant pour le confort de nos locataires que pour les économies d'énergie. Une toiture non isolée représente 30% de déperdition d'énergie (source ADEME).

Montant total des travaux :

48 480 € hors taxes

Subventions :

Etat :

16 968 €

Conseil Départemental :

7 272 €



Toiture : tuiles neuves, suppression des cheminées vétustes et de la sirène



Combles : 40 cm de laine minérale



Michel
Badoil

Conseiller
municipal

réfèrent
travaux

Urbanisme

Permis d'Aménager (PA)

Optimum Promotion

« Au Clos de Parcieux »
Lotissement de 29 lots

Permis de Construire (PC)

Vaz Emmanuel

638 chemin du Trêve d'Ars
Extension habitation

Baum Olivier et Gomez Marine

Chemin du Pont de l'Ane
Maison individuelle

Diaz Maxime et Perez Amélie

Chemin des Minimes
Maison individuelle et garage

Rizzo Hervé et Martine

Chemin des Minimes
Maison individuelle

Monnier Patrick et Pascale

Chemin des Minimes
Maison individuelle

Osepian Franck

Chemin des Minimes
Maison individuelle

Busillet Philippe et Marie

Chemin des Minimes
Maison individuelle

Colone Renato

Chemin des Minimes
Maison individuelle

Prevot Florent et Carole

Chemin des Mûriers
Maison individuelle

Cros Alexandre et Nathalie

Chemin des Mûriers
Maison individuelle

Dehan Philippe

295 Chemin de Mont Peloux
Extension d'un bâtiment agricole

Déclarations Préalables (DP)

Vaz Emmanuel

638 chemin du Trêve d'Ars
Changement menuiserie et création
porte entrée

Meunier Jane Lise

60 rue Neyret
Installation 2 fenêtres de toit
et réfection toiture

Bouget Agnès et Christian

455 chemin de la Charité
Piscine

Danthony Bernadette

156 chemin du Pont de l'Ane
Pergola

Recchia Fabrice

23 impasse du Fagot
Transformation garage en habitation

Martignago Serge

90 rue des Platières
Transformation pergola en auvent

Vasselier Andrée

47 chemin de Halage
Réfection toiture

Martin Jean-François

Chemin du Pont de l'Ane
Piscine

Bruyère Véronique

352 chemin des Minimes
Piscine

Morel Frédéric

Chemin des Minimes
Détachement d'un lot

Benkahla Hocine

638 chemin du Trêve d'Ars
Clôture

SCI Les Sources

Rossat Bruno
293/301 route de Genay
Ravalement de façade

Ouillon Christophe

6 chemin de la Charité
Clôture mur plein

Mairie de Parcieux

4 route de Genay
Rénovation toiture

Gaillard Thierry et Aubanell Nathalie

13 clos de la Belle Cordière
Auvent en bois

Verneret Michaël

5 clos de la Belle Cordière
Changement portail
+ modification maçonnerie

Rey Nathalie

151 chemin du Fagot
Piscine

Deru Alain

312 route de Genay
Abri jardin

Ripault Charles

35 chemin de Halage
Remplacement fenêtres
et portes par baie coulissante
et porte de garage

Gomes Pereira Marie

269 chemin Creuse Roussillon
Changement tuiles

Géomètre Guy de Framont

152 rue de l'Eglise
Division en vue de construire

Guabello Cassier Evelyne

96 domaine des Varennes
Piscine

Douard Christian

327 chemin Creuse Roussillon
Piscine et abri de jardin

Juilleron Florence

23 impasse du Fagot
Réfection toiture
et création 3 fenêtres de toit

Jesus Américo

392 route de Reyrieux
Division de terrain

Jourdan Richard

145 chemin Creuse Roussillon
Agrandissement local piscine
+ création auvent
+ mise en place brise-vue

Michel Bruno

62 route de Reyrieux
Coupe de chênes

Perret Gaston

Montée du calvaire
Division en vue de construire

Adragna Laurent

91 rue comte de Chateaubriand
Création véranda

Dehan Philippe

295 chemin de Mont Peloux
Extension d'un bâtiment agricole

Pelletier Romain

23 impasse du Fagot
Démolition escalier extérieur
+ réhabilitation grange en logement
avec modification ouvertures

Bon à savoir

L'urbanisme sur le territoire de Parcieux est régi par un Plan Local d'Urbanisme consultable en mairie.

D'une manière générale, tous les travaux extérieurs doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation. Certains travaux, exemptés de permis de construire, sont néanmoins soumis à une déclaration préalable :

- Construction d'un abri de jardin
- Ravalement de façade
- Construction d'une piscine

• Modification de façade (ouverture ou suppression d'une fenêtre, d'une porte, travaux sur toiture).

Les délais d'instruction des demandes d'autorisation ou des déclarations préalables sont différents (déclarations préalables : 1 mois - permis de construire : 2 à 3 mois - permis d'aménager : 3 mois), sous réserve de la consultation de certains services spécifiques. Les délais sont aussi prolongés en cas de dossier incomplet.

Pour vos demandes de permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, rendez-vous :

- à la mairie pour connaître le zonage dans lequel est situé votre projet, le règlement de la zone concernée et les servitudes éventuelles grevant le bien,
- sur le site service-public.fr pour avoir des informations générales sur la constitution des dossiers et télécharger tous les documents officiels.

Cœur de village

Bientôt 2 ans que le projet « Cœur de village » a été lancé. Au terme d'un an de réunions du groupe de travail avec nos partenaires EPF et CAUE, un cahier des charges a été publié pour appel à candidatures.

Notre ambition était de préserver l'image de village, mettre en valeur son patrimoine et faire de cet espace un lieu de rencontre et d'animation tout en limitant le nombre de logements créés. Nous souhaitons également de nouveaux locaux pour l'agence postale.

Les 1^{ères} propositions reçues ne correspondaient pas à nos attentes : trop de logements (entre 19 et 26), places de stationnement

insuffisantes, projets en contradiction avec notre PLU. Nous avons alors orienté nos études vers d'autres projets : une partie du tènement pourrait être dédiée à un petit collectif et la maison « Gandhi » conservée et réhabilitée en un ou plusieurs logements. Deux projets sérieux sont actuellement en cours d'étude.

Notre choix final devra prendre en compte la plus-value apportée aux Parcevins en termes de logements et services mais il sera également conditionné à l'effort financier que la commune pourra faire pour la réalisation de ce projet : les offres de rachat du foncier ne seront pas à la hauteur du coût initial.

Pour rappel :

Achat par l'EPF pour la commune :
500 000 €

Frais de portage :
10 000 €/an (soit 40 000 €)
+ frais annexes.

Subvention du Conseil Régional :
100 000 € (soumise à critères de densification des logements)



Nathalie Bougain
Conseillère municipale référente PLU/habitat

Sens de circulation

Sens unique de circulation rue de l'Eglise / rue de la Fontaine : la première phase test est prévue début mai 2016.

La mise en œuvre d'un sens unique de circulation a reçu l'approbation du conseil municipal du 16 novembre 2015.

C'est une des mesures proposées par le groupe de travail « Circulation déplacement » pour améliorer la sécurité des rues et carrefours du village : aménagements voiries, création d'aires de

stationnement, éclairage public et sens de circulation.

Elle devrait permettre :

- De réduire la circulation de transit entre Reyrieux et Massieux sur ces 2 voies
- De supprimer les faces à faces dangereux au niveau du lavoir
- De créer et de réorganiser les aires de stationnement

- D'identifier des espaces de déplacements piétons

Des aménagements temporaires seront installés afin de réduire la vitesse des véhicules.

Une attention particulière sera apportée à l'évaluation de cette période transitoire et les riverains ont été sollicités pour faire part de leurs remarques et propositions tout au long de cette phase de test.

Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)

Le Plan de Prévention des Risques Naturels est actuellement en révision sur les communes de Reyrieux, Massieux et Parcieux.

Nous sommes impactés par 2 risques : l'inondation et depuis juillet 2015 : les mouvements de terrain. En ce qui concerne l'inon-

dation, les zones « d'aléas forts » et « d'aléas modérés » sont définies en fonction de la côte altimétrique de référence. Un nouvel aléa « mouvement de terrain » est identifié sur la partie haute du village en dessous du plateau. Une présentation du PPRN sera programmée fin avril suivie d'une enquête publique du 2 mai au 4 juin.

Le document sera consultable à la mairie de Parcieux, de Massieux et de Reyrieux.

Permanences du commissaire enquêteur en mairie de Parcieux de 16h à 19h

Vendredi 20 mai 2016
Vendredi 3 juin 2016

Information du groupe de travail PLU

Nous travaillons depuis la fin d'année 2015 sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui nécessite des modifications :

Une révision allégée :

pour adapter la surface de l'emplacement réservé n°10 pour le projet d'aménagement du bassin

de rétention situé dans la zone agricole du plateau.

Une modification simplifiée :

Pour revoir certains points du PLU des zones UA et UB en termes de stationnement, hauteur de bâtiment, construction en limite de propriété, nuanciers de couleurs pour les façades, tuiles et menuiseries, clôtures. Nous ne modifions

pas le droit à construire mais cherchons à rendre plus lisibles et applicables certains points qui, à ce jour, portent à interprétation et confusion dans l'instruction des demandes de permis ou travaux. Le dossier sera finalisé au printemps, la procédure légale d'instruction sera alors mise en place pour information complète au public avant application.

Environnement

Les pesticides interdits dans les espaces publics dès 2017

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au 1^{er} janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics, sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Parole à Alexandre Berchaud
Agent des services techniques

Que pensez-vous de cette mesure ?

Il est certain que l'utilisation de produits désherbants était efficace, les espaces traités étaient nets mais il est également prouvé que ces produits sont dangereux pour l'homme et pour l'environnement. Leur concentration dans les eaux est assez préoccupante.

Y a-t-il d'autres techniques pour entretenir les espaces publics ?

Oui, bien sûr il existe des techniques comme le paillage qui empêchent le développement de la végétation spontanée ou

le désherbage mécanique comme la débroussailluse.

Ces techniques sont-elles aussi efficaces ?

Oui, mais elles modifient l'aspect de notre environnement, il faut accepter que les herbes qui recouvrent nos accotements soient un peu plus hautes pour que le travail de la débroussailluse soit efficace.

Notre village sera-t-il moins propre ?

Bien sûr que non si nous acceptons quelques herbes sauvages, solution moins nuisible qu'une eau polluée par des pesticides.

Et vous qu'en pensez-vous ?



Pollution de l'air : les particules fines c'est quoi ?

Elles sont présentes dans l'air que nous respirons au quotidien, en quantité plus ou moins importante selon que l'on se trouve en ville ou dans des zones moins urbaines.

Elles sont générées notamment par les activités humaines comme

le trafic automobile, l'industrie, la combustion de bois, les travaux domestiques...

Leur taille varie selon leur origine, plus elles sont petites plus elles pénètrent en profondeur le système pulmonaire et entraînent avec elles des allergènes, métaux lourds et autres hydrocarbures.

Elles n'aiment pas la pluie qui les plaque au sol rendant ainsi la qualité de l'air bien meilleure ! Sachez également que le vent agit favorablement sur ce que nous respirons car il disperse les particules.

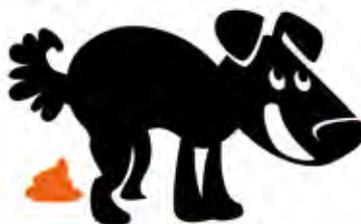
Dans nos modes de vie actuels, nos moyens restent limités pour agir sur ce danger invisible mais bien réel puisque établi par l'OMS. La législation a néanmoins évolué ces dernières années pour limiter de manière significative l'émission de particules et ainsi amener les comportements individuels à changer petit à petit. La France reste, hélas, pointée du doigt par Bruxelles et menacée d'amende pour des dépassements de seuil lors des contrôles de qualité de l'air menés dans les grandes métropoles tout au long de l'année.

Pour en savoir plus
<http://www.respire-asso.org/>



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux (à l'exception des parties qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons).

Alors pour le bien-être de tous, pensez au petit sac pour votre chien !



NE SOYEZ PAS
CHIEN !

Quelques règles de vie

Bruit

Utilisation d'engins ou de matériels bruyants autorisés aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables :** de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- **Le samedi :** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Le dimanche et les jours fériés :** interdiction totale.

Stationnement

Respecter ses voisins et ne pas garer de véhicule devant les entrées ou portails des propriétés.

Feux

Interdiction totale du **1^{er} avril au 31 octobre**. Tolérés en dehors de cette période et de façon occasionnelle.

Feux d'artifice

Des consignes strictes sont à respecter. L'autorisation du maire est nécessaire, le centre de secours et éventuellement la gendarmerie doivent être prévenus.

Rejet des eaux de piscine

Leur rejet dans les réseaux d'eaux usées est interdit. Ces eaux peuvent être évacuées avec les eaux pluviales.

Chiens errants

Interdit de laisser son animal errer dans les rues sous peine de devoir le récupérer en fourrière.

S.P.A. Saint Jean d'Ardieres.
Coordonnées : M. Martin

Les Petites Bruyères
69220 Saint Jean d'Ardieres
Tél. 04 74 66 09 11
Site Internet : www.spa-lyon.asso.fr

Incinération des animaux

La Compagnie d'Incinération des Animaux Familiers,
255 rue Charles De Gaulle
01500 Château-Gaillard
Tél. 04 74 38 72 20
Fax 04 74 38 72 29

Catégories de chiens

susceptibles d'être dangereux

Adressez-vous à la mairie pour demander votre permis de détention.

Chenilles processionnaires

Elles font leur réapparition chaque année. Elles affaiblissent les arbres et constituent un problème de santé publique par la dispersion de leurs poils pouvant entraîner chez les humains et les animaux de graves irritations.

Un arrêté municipal du 14 mars 2003 prescrit les mesures à prendre pour lutter contre les chenilles processionnaires.

Méthodes de lutte

La lutte mécanique : la récolte des nids peut être valablement envisagée. Ce travail se fait avec un matériel d'élagage pour pouvoir accéder aux nids de chenilles plus



facilement. Les nids seront arrachés et les colonies détruites par le feu.

La lutte microbiologique : par pulvérisation d'une préparation.

ATTENTION, la réglementation évolue régulièrement.

La liste des spécialités commerciales destinées à être utilisées pour lutter contre les processionnaires du pin et du chêne est disponible à l'adresse internet suivante : e-phy.agriculture.gouv.fr

Bienvenue aux nouveaux Parcevins

• **Ramassage des ordures ménagères le vendredi matin :** sortir votre bac roulant la veille, pas d'horaire précis communiqué mais la collecte peut débuter dès 4h30.

• Horaires déchetterie et modalités d'accès :

Déchetterie de Toussieux
Zone Industrielle de Reyrieux
rue des Communaux
01600 Toussieux
04 74 08 52 56

ETE - du 1^{er} avril au 30 septembre : le lundi après-midi et du mardi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h.

HIVER - du 1^{er} octobre au 31 mars : le lundi après-midi et du mardi au samedi : de 8h à 12h et de 13h à 17h (fermeture les dimanches et les jours fériés).

Comment obtenir son badge ?

L'accès à la déchetterie est possible en vous procurant une carte à puce gratuite délivrée en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et des cartes grises des véhicules que vous voulez inscrire sur cette carte.

La carte gratuite n'est délivrée que pour les véhicules de hauteur inférieure à 2 m avec ou sans remorque inférieure à 500 kg. Votre carte ne sera utilisable qu'après avoir été rendue opérationnelle par le SMICTOM.

Pour les autres véhicules ou un accès temporaire, merci de contacter le SMICTOM au 04 74 00 19 02.

• **Commande de plaque avec N° de rue : faire une demande écrite à la mairie avec toutes vos coordonnées. Service gratuit.**

• La mairie est à votre service pour :

- vous remettre si besoin un bulletin municipal
- vous donner un sac de collecte du SMICTOM
- faire votre inscription sur la liste électorale

N'hésitez pas à rencontrer les élus présents lors des permanences de la mairie. Ils seront heureux de faire votre connaissance.

En dehors des horaires d'ouverture au public, vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique et vous serez rappelé très rapidement.



Participation citoyenne

Suite à une vague de cambriolages fin 2014/début 2015, la municipalité a voulu réagir et mettre en place la « participation citoyenne » qui permet de lutter plus efficacement contre la délinquance, de rassurer et protéger la population, de resserrer les liens sociaux et développer l'esprit civique.

Ce dispositif a été mis en place après une information de la population, la recherche et la candidature d'habitants et la signature

d'un protocole entre le préfet de département, le maire et le commandant du groupement de gendarmerie départementale.

Des panneaux d'information ont été posés aux entrées du village et chaque citoyen volontaire présentera cette action à son voisinage.

Parcieux est la 34^{ème} commune du département à signer l'engagement. Le dispositif est fondé sur la solidarité de voisinage et la prévention. Les référents volontaires remontent l'information vers les



7 Parcevins engagés dans cette action permettant d'avoir un maillage important de la commune :

- M. Mabilon : Bords de Saône
- M. Dumillon : Les Varennes
- M. Richard : Stade
- M. Petersen : Le lavoir
- M. Triolle : La Charité
- M. Deru : Route de Genay
- M. Lapis : Route de Reyrieux / Trêve d'Ars / Les Minimes

gendarmes qui interviennent alors de façon pertinente. Ils permettent d'organiser des actions de solidarité de voisinage afin de veiller sur les domiciles d'habitants absents ou vulnérables. En aucun cas, bien entendu, le référent ne se substitue aux forces de sécurité.

GRAND p'tit dèj

Venez participer au « GRAND p'tit dèj », le dimanche 26 juin 2016, de 8h à 11h, salle polyvalente et cour de la mairie. Sucré ou salé, venez petit-déjeuner en famille, entre amis.

Outre le fait de se retrouver pour une matinée en toute convivialité, l'argent récolté sera reversé (comme en 2015) à l'association

des « chiens guides d'aveugle » de Cibeins/Misériex. Les bénévoles, maîtres-guides et les chiens seront présents pour faire connaître leur activité avec des parcours, des témoignages des « parrains » familles d'accueil. D'autres animations vous attendent.

Pour cette 2^{ème} édition, 9 associations ont répondu présent pour l'organisation ; des Parcevins et des élus mettent également leur

énergie au service de cette manifestation : pour rejoindre le comité d'organisation, contactez Jean-Luc Tisserand (06 77 37 69 51).



Les classes en 7, c'est reparti !



Classardes ou Classards nés en « 7 » : 1907, 17, 27, 37, 47, 57, 67, 77, 87 97, et 2007.

Venez nous rejoindre ou contactez-nous. Vous serez les bienvenus.

Nous prévoyons diverses manifestations, la première dans les tous débuts du 4^{ème} trimestre 2016.

CONTACTS

Christophe Ouillon (président)
Tél. 06 09 46 78 98
André Mut (trésorier)
Tél. 06 60 24 83 46
Monique Christel (secrétaire)
Tél. 06 85 67 16 89

**Venez nombreux les petits et les grands « 7 » !
A bientôt.**

Formation à l'utilisation du défibrillateur

La municipalité et l'association des Sauveteurs Secouristes de Jassans proposeront 2 nouvelles sessions de formation à l'utilisation du défibrillateur et à la pratique de la réanimation cardio-pulmonaire, les jeudi 6 et 20 octobre 2016.

Le bulletin d'inscription vous sera communiqué quelques semaines avant la formation.

Pour rappel, ces sessions sont ouvertes à toute personne de plus de 10 ans. Pour les habitants qui ont déjà suivi la 1^{ère} session, une piqûre de rappel est toujours utile !



Hervé Péronnet
conseiller municipal

La marche verte

Ensemble, nettoyons notre village le dimanche 1^{er} mai à 9h30 ! Nous ramasserons les déchets qui salissent notre commune (gants et sacs seront fournis par la mairie).

Plusieurs parcours seront proposés pour que chacun puisse marcher à son rythme.

Cette matinée se terminera par un apéritif égayé par des animations surprises.

Vous aimez Parcieux, vous aimez vous promener, vous avez l'esprit citoyen :

Petits et grands, venez nous rejoindre !

Surveillez votre boîte aux lettres : les informations détaillées vous parviendront fin avril.

Le collectif d'organisation : l'équipe du Sou des écoles, les après-midi Colchiques, l'équipe municipale.



Conception logo :
Eric Berthelier

Les après-midi Colchiques

Lundi 25 janvier 2016, Première pour « les après-midi Colchiques », destinés à un moment de partage et de convivialité pour les aînés de la commune.



Dès 14h, les participants arrivent, souriants et ils s'installent rapidement autour des tables mises en place dans la salle polyvalente ; en effet, devant le nombre des participants (29) la salle associative est apparue trop petite. Six tables se forment, trois

tables pour joueurs de scrabble, deux tables pour les amateurs de cartes, une table pour joueurs de petits-chevaux.

Chacun choisit son passe-temps préféré, mêlant conversations et jeu, et ainsi les heures passent très vite.

Arrive l'heure du goûter. Oh surprise ! Monsieur Gaston Perret, ayant fêté son 85^{ème} anniversaire la veille, a offert cette boisson à bulles, synonyme de festivité, aux participants de cet après-midi !

Et il faut se séparer, chacun manifestant son contentement pour cette renaissance de ces après-midi qui leur sont consacrés et qui leur permettent un moment de plaisir ensemble.

Et puis il faut, avant de se quitter, ranger et chacun participe, qui à la remise en place des tables, qui à plier les chaises, qui au rangement des jeux et de la vaisselle...

Au revoir, et à la prochaine fois pour de nouvelles aventures.

Les Colchiques

La suite... « Tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi ! »

Après le succès rencontré par le film réunissant les enfants d'aujourd'hui interrogeant les enfants d'autrefois sur leurs souvenirs pendant la période troublée de la 2nde guerre mondiale, le cinéma La Passerelle et la médiathèque de Trévoux ont montré tout l'intérêt qu'ils portaient à ce documentaire.

• Le film sera projeté au cinéma de Trévoux le samedi 7 mai à 11 h

et 14 h (le nombre de places étant limité, il sera prudent de réserver).

• La médiathèque mettra à disposition de ses adhérents le livret-DVD.

• Une information sera faite aux collèges du Val de Saône afin de proposer aux professeurs d'histoire de l'intégrer comme support dans leurs programmes scolaires (en lien avec la période 39-45).

• Catherine Epelly, réalisatrice du film, a inscrit ce documentaire dans 11 festivals.

• Des projections « hors les murs » auront lieu prochainement auprès des personnes âgées

Le livret-DVD est toujours en vente à la mairie au prix de 5 €

Cirque la Cabriole

Dans le cadre du festival « Rêves de Cirque », Parcieux accueillera un fabuleux spectacle intitulé « L'échappée belle » de la compagnie la Cabriole.

Des acrobates clowns, des jongleurs rêveurs nous feront découvrir le monde du cirque de rue. Rendez-vous le lundi 27 juin 2016 à 18 heures*.

En amont de ce spectacle ouvert à tous les Parceviens, divers at-

eliers de découverte du cirque, de la mise en place d'un spectacle à la création de communication autour de cet événement seront mis en place avec les enfants de l'école. La MJC le Trait d'Union dynamise cette démarche aux côtés de notre commune.

*le lieu est à définir mais comme à son habitude, la mairie donnera l'information aux habitants avec un flyer distribué dans toutes les boîtes aux lettres



© Cirque La Cabriole

Un parking en bord de Saône

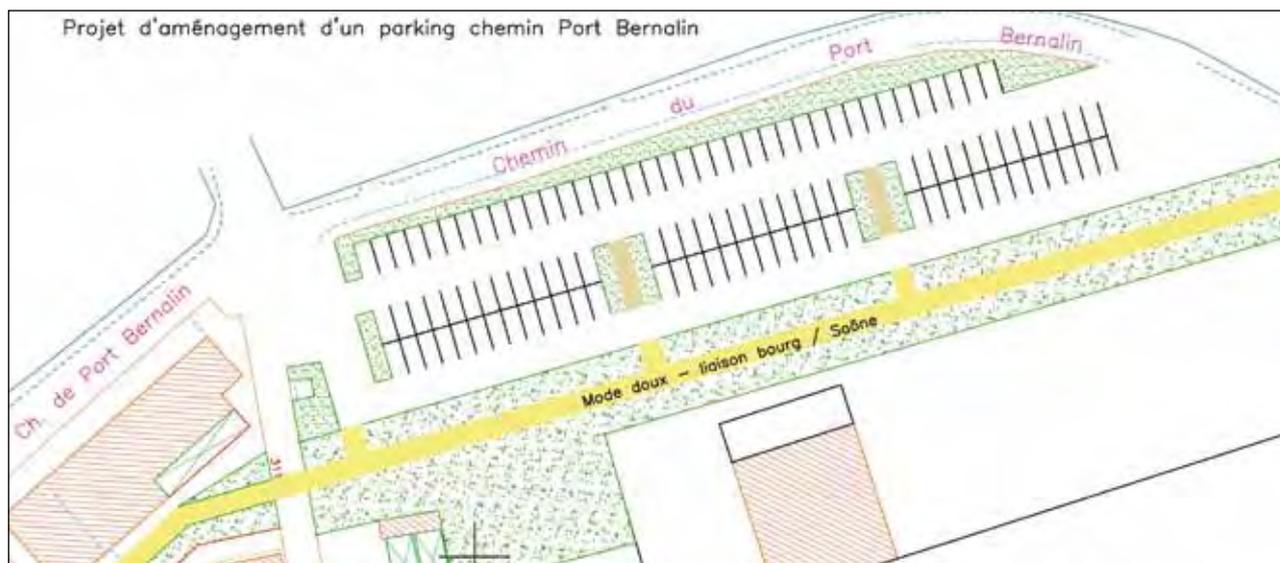
La Communauté de Communes a mis en place un programme de mise en valeur des bords de Saône et de développement des circulations douces sur le chemin de halage.

Cette orientation se traduit par la réalisation de places de station-

nement à proximité des bords de Saône sur les zones de grande fréquentation afin d'éviter la circulation des véhicules sur le halage.

La commune de Parcieux a cédé pour 1 € symbolique une partie des terrains occupés précédemment par l'entreprise Ferreira et

idéalement situés près des restaurants « O2 Saône » et « les Petites Voiles ». Le terrain est d'environ 3 600 m². La CCDSV prend en charge l'aménagement de l'aire de stationnements pour un coût évalué entre 100 000 € et 150 000 €. Les travaux devraient débuter en 2017.



Document de travail. Le plan définitif sera réalisé par la CCDSV.

Le site internet

En ligne depuis le 25 janvier, le nouveau site internet de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée se veut un outil pratique, à destination des habitants, des entreprises et des visiteurs.

A la clé, de nouvelles fonctionnalités destinées à faciliter les démarches des citoyens. Au-delà des contenus présentant la Communauté de Communes, le site internet est destiné à présenter le territoire sous toutes ses facettes.

Vous y trouverez :

- Une page présentant chaque commune.

- L'actualité du territoire : sorties, travaux, ouvertures d'équipements.
- Les délibérations prises par le conseil communautaire.
- Un annuaire avec les acteurs du territoire : associations, organismes publics.
- Des infos pratiques sur le transport, l'assainissement, les marchés publics.
- Des renseignements pour les entreprises qui souhaitent s'implanter.

Bonne navigation sur www.ccdsv.fr !



Massieux : travaux de la Route Départementale 933

La fin des travaux est prévue pour avril 2017.

Les entreprises coordonnent leurs travaux de manière à conserver le maximum de fluidité pour la circulation des véhicules. En cas de difficultés imprévues rencontrées par les entreprises, des modifications seront

mises en place au cas par cas et rapidement.

Les personnes désirant de plus amples informations peuvent consulter les comptes-rendus de réunions de chantier en mairie de Massieux ou sur le site internet (www.mairie-de-massieux.fr).



Claude Frechart

2^{ème} adjoint

chargé des travaux

La médiathèque La Passerelle

La médiathèque intercommunale La Passerelle vous accueille pour emprunter des documents, assister à des animations, ou simplement passer un bon moment.

ouvrages du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle, consultables sur rendez vous.

Les services de la médiathèque :

4 grands secteurs :

- L'espace ados-adultes : romans, bandes dessinées, documentaires, livres audio et en gros caractères.
- L'espace arts, musiques et images : CD, DVD, livres d'art.
- L'espace enfance : albums, romans, bandes dessinées et documentaires.
- Les collections patrimoniales :

- 1 carte d'abonnement gratuite, utilisable sur l'ensemble du réseau des bibliothèques.
- 12 postes multimédias avec logiciels de bureautique, dont un poste adapté aux personnes déficientes visuelles.
- Connexion wifi.
- 1 téléviseur grand écran pour visionner des films de la médiathèque.
- 1 salle de travail.

CONTACT

Pour consulter le catalogue, réserver les documents, découvrir la programmation de la médiathèque : www.espaceculturel-lapasserelle.fr
E-mail : contact@mediatheque-saone-vallee.fr
Tél. 04 81 91 89 50

INFO

Nouveau : visite virtuelle !
www.ccdsv.fr



© Photo : Audrey Guillermo

Et à Parcieux ?

Le Point Relais Lecture, situé dans le bureau de l'agence postale, n'est pas une bibliothèque mais vous pouvez :

- vous inscrire (carte gratuite et valable sur l'ensemble du réseau)

- récupérer vos documents (livres, revues, CD, DVD, partitions.....)

- réserver vos documents et les redéposer

- disposer d'un poste multimédia avec accès à internet

Horaires Point Relais lecture :

Lundi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Mardi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Samedi : 8h30-12h

Le cinéma La Passerelle



Conjuguer proximité, qualité et convivialité, c'est l'objectif que s'est fixé votre cinéma à Trévoux qui bénéficie des dernières technologies : grand écran, projection numérique, son dolby dans une salle neuve et confortable de 110 places.

Continuation du jeune public et des œuvres d'auteurs recommandées « art et essai », en version originale. L'association Les Passeurs et ses bénévoles proposent également de nombreuses soirées spéciales !



Avec une programmation variée de 160 films récents, La Passerelle accueille plus de 20 000 spectateurs par an.

Oltre les séances grand public, nous proposons des films à des-

Nous accueillons également les établissements scolaires et les associations du territoire pour des séances à la demande.

Plein tarif : 6,80 € ; tarif réduit : 5,50 € ; abonnement : 45 €/10 places. Le stationnement à proximité est gratuit.

CONTACT

Tél. 04 81 91 89 70 - cinema@espaceculturel-lapasserelle.fr

Expositions : maison éclusière

Du 15 avril au 16 octobre 2016

- Paysages du Val de Saône et de la Dombes

Du 15 avril au 15 octobre 2016

- Les zones humides, un patrimoine à préserver

Du 15 avril au 29 mai 2016

- Graines d'artistes

Du 8 au 25 mai 2016

- Découverte du patrimoine naturel du Val de Saône

Du 3 juin au 4 septembre 2016

- Cap sur le Rhône, du Léman à la mer, Fabuleuses histoires de navigation

Du 10 septembre au 16 octobre



De l'enfance à la jeunesse

L'année 2015 est passée très vite et nous sommes en train de travailler à nos projets pour 2016.

En ce qui concerne l'enfance, nous avons signé une convention PEDT (Projet Educatif Territorial). Au-delà de l'aide que cette convention va apporter à la mairie pour l'organisation des NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques, anciennement TAP), l'objectif est de créer un lien plus fort entre l'école et le centre de loisirs, afin de garantir une continuité éducative.

Nous avons également une réflexion sur le lien qu'il est possible de créer entre les CM2 et la MJC, pour les amener, s'ils le désirent, à fréquenter le pôle jeunesse lorsqu'ils seront au collège.

Nous allons installer cette année des jeux pour les enfants dans le parc de la cure et menons cette action en collaboration avec la Joujouthèque afin d'installer des jeux en cohérence avec le public qui fréquente ce lieu.

Fin 2015, le groupe jeunesse s'est étoffé et après une réunion mi-novembre s'est retrouvé au city stade pour faire un état des lieux et réfléchir aux aménagements possibles. Nous avons pour projet de proposer aux jeunes de nettoyer le city avec nous au printemps, leur permettant ainsi de se le réapproprier et d'en faire un lieu où il est agréable de se retrouver. Parallèlement, ce groupe devrait bientôt se réunir afin de faire le point sur toutes les données que nous

avons pu collecter et qui nous permettront de proposer des actions concrètes à notre jeunesse.

Nous avons pour ambition de redynamiser notre village en faisant participer les enfants et les ados à sa vie quotidienne, n'hésitez pas à apporter votre pierre à l'édifice !

Sophie Delsignore



4^{ème} adjointe

chargée de la jeunesse, de la scolarité et de la petite enfance

Inscriptions 2016 / 2017

Inscriptions scolaires

1 - Inscription administrative à la mairie

- Fiche de renseignements à compléter sur place
- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Carnet de santé
- Certificat de radiation (si changement d'école)
- Jugement en cas de garde partagée de l'enfant

2 - Prise de contact avec l'école

Mme Fifis, directrice
au 04 37 92 95 49

- Liste de fournitures
- Inscription à la journée d'intégration



Inscriptions micro-crèche

1 - Contacter la Maison de la Petite Enfance à Trévoux (04 74 00 57 15)

Une pré-inscription est faite par téléphone (état civil, coordonnées) sur une liste d'attente. Il est conseillé de faire cette pré-inscription le plus tôt possible.

2 - Une commission attribue les places et recontacte les familles directement.

L'école des Marronniers Une coopérative à l'école !

Cette année nous avons souhaité redonner du sens à notre coopérative scolaire. La coopérative est l'association des élèves de l'école et des adultes qui y travaillent. Elle permet de gérer des projets coopératifs.

Aussi dès le début de l'année, nous avons fait une assemblée générale avec tous les élèves pour leur expliquer ce qu'est la coopérative.

Nous avons élu des délégués (deux représentants par classe). Régulièrement, nous organisons des conseils pour réfléchir sur le fonctionnement de l'école et mettre en place des actions. La première décision votée au conseil

a été la mise en place d'un projet d'embellissement de la cour de récréation.

Nous avons donc fait quelques plantations pour avoir des fleurs au printemps. Et dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Territorial), nous pensons monter un projet en lien avec les NAP pour décorer les murets de la cour du bas.

Toutes ces actions permettent de développer l'esprit de solidarité entre les élèves et d'améliorer le cadre scolaire, les conditions de travail et de vie dans l'école.

Mme Fifis, enseignante et directrice de l'école.

Nos délégués pour l'année 2015-2016



Marine
(maternelle)

Louise
(maternelle)

Lara
(maternelle)



Mattéo
(CP)

Quentin
(CE1)

Paloma
(CE2)



Julie
(CM1)

Lisa
(CM2)

Classe découverte à Giron

On attendait la classe découverte depuis longtemps. Le jour J est arrivé le 25 janvier 2016 : nous sommes partis avec enthousiasme à Giron pour une semaine !



Le voyage s'est bien passé. Dès notre arrivée, nous avons déballé nos affaires dans nos grandes chambres. Nous avons très vite fait connaissance avec Yannick, notre moniteur de ski nordique. Nous avons une séance par jour. Pour certains, c'était la première fois qu'ils faisaient du ski. Le ski nordique, c'est très différent du ski alpin ; cela demande des efforts physiques et il y a beaucoup de chutes dans les descentes. Mais c'est marrant !

Pendant cette semaine, nous avons aussi découvert les raquettes (ça fait mal aux mollets)

et les chiens de traîneau (c'est génial). Nous avons construit un igloo et fait un feu de bois dans la neige avec de la résine de sapin ! Nous avons aussi fait une sortie nocturne en forêt et une boum. Les repas de la cuisinière étaient délicieux (surtout la morbiflette). On aimerait avoir une cuisinière comme elle pour notre cantine.

Le vendredi, nous avons fait nos valises le cœur lourd mais la tête pleine de souvenirs.

Cette classe découverte à Giron restera gravée dans nos cœurs !

« Merci maîtresse pour cette semaine ! »

Les élèves de la classe de CM1-CM2.

« Un grand merci à la Mairie et au Sou des écoles qui par leur contribution financière nous ont permis d'organiser ce séjour riche en expériences et en partage. »

La maîtresse, Mme Fifis



Centre de loisirs Interview de Tiphaine Rollin - animatrice



Quelle a été ta motivation à venir travailler comme animatrice sur Parcieux ?

Je suis originaire de Vonnas, un petit village dans l'Ain dans lequel j'ai pu avoir un premier contact avec l'animation. Je suis rentrée en BP JEPS APT en novembre 2014 et le centre de loisirs des P'tits Gones m'a attirée tout d'abord par les animations qui y étaient proposées et parce que ce sont pratiquement toujours les mêmes enfants sur le centre de loisirs, ce qui pouvait me rappeler mes premières expériences dans la petite commune d'où je viens.

Est-ce ta première expérience dans le domaine de l'animation ?

Non ce n'est pas la première. J'ai commencé l'animation dans des centres de loisirs pour des jobs d'été puis j'ai pu faire différents stages par le biais du bac professionnel que j'ai passé dans le domaine de l'animation.

Est-ce que cette expérience te plaît et penses-tu continuer dans cette voie par la suite ?

L'animation me plaît énormément, le contact avec les enfants est une vocation pour moi et je pense continuer encore longtemps dans cette voie.

Vois-tu des choses qui pourraient être améliorées et/ou développées pour intéresser encore plus les enfants ?

Pourquoi ne pas proposer des projets beaucoup plus conséquents qui pourraient amener à d'énormes animations dans le village ?

As-tu une anecdote à nous donner, que tu as vécue, depuis que tu travailles avec les enfants de Parcieux ?

Des anecdotes nous en avons tous les jours quand nous travaillons avec les enfants !

Les P'tits Gones de Parcieux

Accueil de loisirs vacances, mercredis et périscolaire.

Une nouvelle année commence dans la joie et la bonne humeur pour les p'tits gones de Parcieux.

Le centre fait découvrir des activités manuelles, artistiques, sportives mais aussi un programme de sortie autour d'un thème fil conducteur pendant les vacances pour les 6-12 ans et les mercredis après-midi pour les 4-12 ans.

La périscolaire quant à elle rassemble les enfants avant et après



Equipe pédagogique :
Charlotte Mourlat, Chantal Noël,
Tiphaine Rollin et Ulrich Dubourguais.

Animateur NAP :
Pauline Moncel, Yoan Poelmans,
Baptiste Herrero, Angélica Ferreira.



l'école où ils peuvent s'adonner à de nombreuses activités : jeux, création manuelle, sport et depuis peu un nouveau temps d'accueil périscolaire (NAP) est mis en place ; chaque soir, 3 activités sont proposées aux enfants, renouvelées après chaque période de vacances scolaires.

Tout cela est rythmé par un encadrement dynamique, joyeux et enthousiaste pour le plus grand plaisir des enfants.

Prochain centre de loisirs vacances scolaires :

Vacances printemps :
du 11 au 15 avril 2016.

Vacances été :
du 6 juillet au 29 juillet 2016.



Horaire de fonctionnement :

Le centre de loisirs vacances est ouvert de 8h30 à 18h. Le mercredi en période scolaire de 11h30 à 18h30. Périscolaire, matin : 7h30 à 8h30 et soir : 16h à 18h30.

Lieu d'accueil :

Ecole de Parcieux

Renseignements et inscriptions :

Tous les matins et soirs (7h30 à 8h30 et 16h30 à 18h30). Allée des Marronniers école de Parcieux.

Contact :

Ulrich Dubourguais :
07 89 77 48 38

Adresse internet :
petitsgones.canalblog.com

Venez vite et nombreux nous rejoindre !

Pôle jeunesse de la MJC

Le pôle jeunesse est un espace où les animateurs prennent en compte vos envies et besoins. C'est un lieu de détente, de découvertes, de propositions, d'expérimentations, d'accompagnement de projets.

Découverte et pratiques culturelles, sportives, artistiques
Stages, sorties en journée ou ½ journée, séjours, mini-séjours, camps, concerts, festivals.

Espace convivial
Pendant les accueils vous pouvez tout simplement discuter, jouer (billard, ping-pong, jeux de société...) ou organiser vos temps libres.

Accompagnement de projets
Vous avez des idées, des envies de vacances, week-ends, sorties, créer ou participer à un événement.



Cécile et Quentin sont à votre écoute pour tout projet ou initiative que vous souhaiteriez mettre en place.

Cela t'intéresse ? Rien de plus simple : deviens adhérent à la MJC (9 €), prends ton pass jeune (4 € par trimestre) et rejoins-nous !

CONTACT

Cécile et Quentin
Tél. 04 74 00 13 39
E-mail : jeunesse@mjc-reyrieux.fr



Travailler ensemble pour tous

Dès septembre 2014, le CCAS de Parcieux a voulu des réunions d'information en direction du public le plus large. La volonté forte de travailler ensemble a permis la création d'un Collectif appelé « Bien vivre en Val de Saône ».

Pour la 1^{ère} fois, les 3 CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) de Parcieux, Reyrieux et Massieux travaillent autour d'un projet commun et mutualisent leurs moyens financiers, matériels et humains.

Le Conseil Départemental de l'Ain et le Clic Dombes Saône Côtière apportent une réponse institutionnelle en lien avec leurs missions au service des usagers du territoire. Les trois associations locales d'aide à domicile : VSDS, ADAPA,



ADMR, outre leur approche professionnelle, sensibilisent les habitants aux thèmes retenus. Enfin, des habitants de la commune de Parcieux participent au choix de nos thématiques.

Le 6 mars 2015, la 1^{ère} réunion publique avait informé la population sur : « Anticiper le vieillissement, aider ses proches ».

Le 18 mars 2016, la seconde réu-

nion avait pour thème : « Les arnaques à la consommation ».

Des partenaires extérieurs (UFC Que Choisir, Gendarmerie de Trévoux et Compagnie théâtrale d'improvisation « la LILY ») ont intéressé une centaine de personnes en donnant une information qualitative, fiable et teintée d'humour

Rendez-vous en 2017 pour la poursuite de notre action.

Parcours du cœur

Le parcours du cœur du 3 avril s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions chaleureusement les communes de Parcieux, Massieux, Trévoux et Saint Bernard, la CCDSV (pour les navettes), le SMICTOM (pour les sacs de tri) et la Fédération Française de Cardiologie qui sont les partenaires de cette belle initiative.

Pour un grand nombre d'entre nous c'est l'occasion de marcher,

courir, faire du vélo à son rythme, entouré d'amis ou en famille.

Le parcours, de Saint Bernard à Massieux, longe tout le chemin de halage.

Cette année encore, un point de ravitaillement, pris en charge par le CCAS de Parcieux a été très apprécié à la maison éclusière. Des animations conviviales attendaient tous les participants à l'Eco-parc de Massieux.

Jacqueline Dufour
conseillère municipale



En projet

La Semaine Bleue à Parcieux du 3 au 9 octobre 2016

Sur le thème national « à tout âge faire société », la municipalité proposera en octobre, aux personnes de plus de 65 ans, 3 journées d'activités en complément de celles se déroulant à Reyrieux : information prévention routière, ateliers inter-générationnels, randonnée.

Le comité d'organisation de cette manifestation est ouvert aux habitants. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

Annie Skrzypczak
contact@parcieux.fr

Mise en place d'une formation PSC1 en fin d'année 2016

Le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) est la formation de base des premiers secours.

Elle apprend au plus grand nombre de citoyens à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque, brûlure, hémorragie ...

Elle ne nécessite aucune connaissance particulière et est accessible à partir de 10 ans ; il n'y a pas de limite d'âge.

Sa durée de 8 heures peut varier légèrement selon les moniteurs et selon les associations.

Cette formation est suffisante pour intervenir dans la plupart des situations d'urgence et elle peut être accompagnée chaque année d'une remise à niveau (non obligatoire).

La mairie assurera l'organisation de cette formation et le coût sera à la charge des bénéficiaires (entre 60 € et 80 €).

ADAPA

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué ? L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés :

- Aide à la personne (toilette, lever et/ou coucher, habillage, repas)
- Aide et accompagnement de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie)
- Accompagnement dans les activités (vie sociale et relationnelle)

Contactez-nous au 04 74 45 59 66, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles... (agrément services à la personne, conventions avec le Conseil Départemental et les caisses de retraite, CESU, chèque domicile liberté, déductions fiscales possibles).



CONTACT

Mme Kowalski,
Maison des Cèdres
01600 Trevoux

m.kowalski@adapa01.com

INFOS

Permanence le lundi,
de 9 h à 11 h

ADMR

L'Association ADMR de Val de Saône de Reyrieux est proche de vous : créée en 1974, elle est animée par une équipe de bénévoles.

L'ADMR aide un public varié : personnes âgées, personnes handicapées, famille ou garde d'enfant

périscolaire. Le secteur d'intervention de l'ADMR s'étend sur 8 communes : Reyrieux, Parcieux, Massieux, Trévoux, Saint Bernard, Saint Didier de Formans, Sainte Euphémie et Toussieux.

L'ADMR aide toute personne sans discrimination, en respectant son

autonomie, dans une action de proximité.



Parce que tout le monde peut avoir besoin d'un coup de main, n'hésitez pas nous contacter au 04 74 00 28 95.



GAIDON JARDIN CONCEPT

Nous cultivons, créons et entreprenons pour vous !

**PAYSAGISTE
PÉPINIÈRISTE**

72, route de Lyon - 01600 Parcieux - Tél. 04 74 08 01 45 - Fax. 04 78 39 75 29
Email : jgaidon@wanadoo.fr - www.jardin-concept-gaidon.fr



VSDS

Un service polyvalent d'aide et de soins à domicile pour favoriser le maintien à domicile.

Service d'aide et d'accompagnement à domicile

- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne : toilette, lever, coucher, transferts, repas.



- Accompagnement dans les activités de la vie quotidienne : préparation des repas, accompagnement aux activités extérieures, aux courses, présence responsable en l'absence de l'aidant.
- Entretien du cadre de vie.

Service d'accompagnement véhiculé

- Pour les déplacements devenus difficiles avec l'âge et/ou les problèmes de santé.



CONTACT

225 rue Louis Antoine Duriat
01600 Reyrieux
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. 04 74 00 35 17
Télécopie : 04 74 00 10 81
E-mail : contact@vsds.fr
www.vsds01-69.org

INFO

Un conseil d'administration de 20 membres

Michel Moine, président
Michel Poulard, directeur

Services de soins infirmiers à domicile

- Pour personnes âgées et pour personnes handicapées vieillissantes (prescription médicale, 100 % pris en charge par les caisses d'assurance maladie).

Equipe spécialisée Alzheimer

- Accompagnement spécifique de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (sur prescription médicale).

Service d'emplois familiaux

Maison Départementale de la Solidarité Côtière Val de Saône

Le département est le chef de file en matière d'action sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. A ce titre, il est chargé de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, l'aide à l'enfance, aux personnes âgées et aux personnes handicapées.



Service déconcentré du Conseil Départemental de l'Ain, la Maison Départementale de la Solidarité Côtière Val de Saône, située à Jassans Riottier, concerne tous les publics. Ses missions portent sur la cohésion et le développement social, la famille et la parentalité, la perte d'autonomie. Ce dernier volet est géré par le pôle dépendance-autonomie ; il s'adresse aux personnes âgées et aux adultes

handicapés pour des demandes d'allocation personnalisée autonomie (APA) et d'aides sociales, à domicile ou en établissement. L'équipe qui le compose - 2 instructeurs de dossiers, 2 assistantes sociales spécialisées, un adjoint au responsable - est à l'écoute des habitants pour toute question ou démarche.

CONTACT

Maison Départementale de la Solidarité Côtière Val de Saône
Rue du Cinier - BP 39
01480 Jassans Riottier
Tél. 04 74 09 85 80

Pôle dépendance-autonomie
Tél. 04 74 09 85 90 ou 91

Le Clic Dombes Saône Côtère

Ayez le réflexe « Clic » !

Le Clic (Centre local d'information et de coordination gérontologique) est un dispositif de coordination de proximité dont l'objectif est d'améliorer la vie des personnes âgées.

Il assure un accueil personnalisé et gratuit quelle que soit l'origine de la demande, qu'elle émane de la personne âgée, de sa famille, des services sociaux, du médecin

traitant, d'une structure médicale ou hospitalière.

Le Clic Dombes Saône Côtère vous accueille, vous écoute, vous soutient, vous informe sur les aides et prestations existantes (aide ménagère, garde à domicile, accueil de jour, hébergement temporaire, portage de repas, aide aux aidants, adaptation du logement, aides techniques et financières, loisirs, animations) et oriente les personnes vers les ser-



vices concernés. Il vous accompagne dans vos démarches administratives et aide à la décision.

INFOS

Permanence à Trevoux
et visite à domicile possible

CONTACT

Tél. 04 74 98 39 29
Port. 06 84 53 20 37

La Croix-Rouge

Cinquantième anniversaire des grands principes de la Croix-Rouge.

Le 8 octobre 2015 a marqué le 50^{ème} anniversaire des principes fondamentaux du mouvement internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.

Adoptés lors de la XX^{ème} Conférence internationale de Vienne en 1965, ces sept principes, Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité, restent pertinents aujourd'hui.

Cinquante ans après, ils restent le socle du mouvement international, les piliers sur lesquels reposent ses

actions en faveur des personnes les plus vulnérables.

Les principes d'Humanité et d'Impartialité sont brandis haut et fort, lorsque le besoin se fait sentir de justifier notre mission humanitaire. La Croix-Rouge française a ainsi affirmé devant les médias sa mission d'accueil inconditionnel de toute personne en situation de précarité, sans aucune distinction d'origine, de religion.

La Croix-Rouge Française rappelle qu'au nom de ses principes d'Humanité, d'Impartialité et d'Unité, elle est ouverte à tous.



CONTACT

Isabelle Chalandon
Tél. 04 78 98 30 49

INFOS

Concours de tarot à Jassans
Riottier le dimanche 10 avril

Brocante à Saint Didier
de Formans le samedi
10 Septembre, de 9h à 18h



Restaurant
en bord de Saône
avec terrasse

Tél. 04 78 98 00 74

www.lespetitesvoiles.fr

197, chemin de Halage - 01600 PARCIEUX

L'engagement associatif

La France compte plus de 21 millions d'adhérents à des associations.

Plus de quatre personnes sur dix âgées de 16 ans au moins sont membres d'une association avec, depuis trente ans, un taux d'adhésion relativement stable et un monde associatif qui s'est nettement féminisé, selon une étude de l'Insee, puisque les femmes représentent 49 % des membres d'au moins une association culturelle ou sportive en 2013, contre 39 % en 1983 !

Ces données nationales montrent l'engagement qui anime les nombreux bénévoles, hommes et femmes, dans l'animation de leurs villes, quartiers, villages.

Le dynamisme associatif est un atout pour notre territoire et la création ou le « réveil » d'associations montre qu'ensemble on peut tout réussir !

Bienvenue à l'association Raid'Line (page 6) et les Classes en 7 (page 16). Merci à tous pour votre implication à l'instar de Christine Giffard, Parcevine et présidente de la MJC de Reyrieux : nous avons voulu en savoir plus sur son parcours associatif.

fard, Parcevine et présidente de la MJC de Reyrieux : nous avons voulu en savoir plus sur son parcours associatif.



Nathalie Tisserand

1^{ère} adjointe

chargée de la vie associative

Interview de Christine Giffard - Présidente de la MJC

Que représente pour vous l'engagement associatif ?

Il a toujours été évident ! Mes parents étaient fortement impliqués dans la vie associative : c'est donc tout naturellement que j'ai intégré à 18 ans, au local puis au national, une association de chantier de jeunes ; j'ai ensuite présidé l'association des femmes de Lyon 9ème où nous avons eu la fierté de contribuer à la création d'un centre de planification. J'ai été ensuite trésorière d'un centre social.

Vous arrivez à Parcieux en 1993, que se passe-t-il pour vous ?

Je découvre un village... incroyable. Mes enfants sont scolarisés à l'école des Marronniers et je deviens présidente du Sou des écoles : nous créons la joujou-thèque avec l'aide de la mairie.

Expliquez-nous votre engagement avec la MJC ?

J'étais adhérente et je souhaitais aller plus loin en apportant mon expérience professionnelle et associative, mon dynamisme et un regard distancié en tant qu'habitante de Parcieux. Je fais partie du Conseil d'Administration depuis 6 ans et j'ai été élue présidente en juin 2015.

Vous gérez une association importante, quels objectifs poursuivez-vous ?

J'ai prioritairement travaillé à la restauration de la vie associative au sein du Conseil d'Administration, pour donner sa place à chacun des 20 membres, aux bénévoles, aux salariés (4 permanents et 30 animateurs d'atelier) et aux adhérents (800). Je souhaite faire

évoluer la MJC à un niveau intercommunal en favorisant la mixité sociale et l'aspect intergénérationnel, en partenariat avec les élus et les associations, pour répondre aux besoins des habitants.

Christine, pouvez-vous nous donner votre définition de l'engagement associatif ?

Tout d'abord, être humain, c'est s'intéresser aux autres, se penser comme membre de la communauté.

S'engager, c'est s'enrichir intellectuellement et humainement, utiliser sa capacité à créer, à partager dans une démarche collective. En tant que femme, c'est un combat de chaque jour pour gagner, développer sa liberté d'agir et de penser !



Rendez-vous le samedi 18 juin pour la fête de la musique, organisée conjointement avec l'association Big Bang et la mairie.

Rencontre élus/associations le mercredi 29 juin à 20h30.

Venez découvrir les associations locales, faire vos inscriptions, vous informer sur leurs activités. Pour la 1^{ère} fois, le forum des associations aura lieu en soirée, le vendredi 2 septembre, de 19h à 22h (animations prévues).

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

20 ANS

Atelier Big Bang

L'association propose des cours de dessin/peinture pour adultes, animés par Peter Petersen.

L'association fête ses 20 ans ! A cette occasion, nous organisons une sortie en car aux Baux de Provence le dimanche 5 juin pour aller voir l'exposition Chagall aux Carrières de Lumière.



Cette sortie est ouverte à toutes et tous.

Les places sont limitées ; prenez contact rapidement avec nous afin de vous inscrire.

L'exposition annuelle des travaux des adhérents aura lieu à la Cure :

Le samedi 18 juin 2016 de 14h à 20h

Une fresque d'environ 60m sera présentée sur le thème de la Création. En partenariat avec la Mairie de Parcieux, la soirée se prolongera par la **Fête de la musique** (Programmation en cours) - Buvette et restauration sur place.

INFOS

Horaires pour la saison 2015/2016 :
lundi 14h-16h / 20h-22h
jeudi 10h-12h /14h-16h /20h-22h

CONTACT

atelierbigbang@gmail.com

Jean-François Huchard :
Tél. 06 87 28 60 32

Peter Petersen :
Tél. 06 73 06 30 39

Chasse Parcieux / Massieux

Une fois de plus, cette année a vu la réussite totale de notre soirée annuelle, grâce à la participation de tous les chasseurs. Nous tenons à remercier pour leur présence les convives venus nombreux pour profiter de notre soirée choucroute.

Pour tous ceux qui voudraient venir grossir les rangs de notre société, merci de contacter le président. Les jeunes de moins de 18 ans seront exonérés du droit d'entrée.

CONTACT

Antoine Bengasini
Tél. 06 78 55 42 92
E-mail : toni007@hotmail.fr



La saison de chasse s'est terminée avec une grande tristesse par la disparition de notre ami Serge Malinge.

Généreux, disponible et très dévoué, il laisse un vide immense pour tous ceux qui ont partagé des moments inoubliables en sa compagnie.

Club Aquatique

Tous les samedis après-midi, les adhérents du Club Aquatique de Parcieux se retrouvent pour ramer ensemble sur la Saône en canoë ou aviron.

Ces sorties conviviales et sportives se déroulent tout au long de l'année et les plus courageux ne



sont arrêtés que par les crues de la Saône.

Cet été, les « P'tits Gones de Parcieux » sont venus avec le centre de loisirs se rafraîchir à la faveur d'une sortie canoë : bataille d'eau et bonne humeur au programme !

Nous pouvons aussi organiser des sorties de groupes sur demande entre amis, entre collègues ou pour un anniversaire, n'hésitez pas à nous contacter.

AGENDA

12 juin 201 : fête nationale du nautisme avec initiation d'aviron et balades en canoë gratuites.

CONTACT

M. Loisy :
Tél. 06 86 61 85 55
ou M. Noël :
Tél. 06 84 25 01 49



Site internet :
clubaquatiqueparcieux.jimdo.com

E-mail :
capsvparcieux@gmail.com

Croq'menu (restaurant scolaire)

La rentrée de septembre s'est faite dans une salle de la cantine entièrement rénovée avec une peinture pastel et des panneaux antibruit très efficaces.



La fréquentation est stable avec une moyenne de 75 enfants par jour plein d'école et de 25 enfants le mercredi.

Les enfants et le personnel de Croq'Menu ont gagné en confort et en bien-être au quotidien.

Pour le repas de Noël, nous avons accueilli 90 enfants et 45 adultes. Les enfants ont regardé un film après le repas, ce qui a permis de faire baisser le niveau sonore de quelques décibels, pour la plus grande joie des adultes présents !

En juillet dernier, nous avons ouvert le pique-nique à tous les Parcevins : nous étudions la reconduction de cette formule pour cette année 2016.

**Bonne fin d'année scolaire à tous.
L'équipe de Croq'Menu**

INFOS

Président : Jean-Luc Tisserand
Trésorière : Sylvie Arnould
Secrétaire : Sébastien Durix
Membre : Isabelle Lerouge

AGENDA

Le GRAND p'tit dèj
Dimanche 26 juin, de 8h à 11h

ZOOM sur le FCBS (Football Club des Bords de Saône)

Ensemble imaginons le FCBS de 2020.

Ce n'est pas un rêve que j'ai fait, c'est un objectif que je me suis donné avec l'équipe dirigeante qui m'entoure. Ecrire notre propre feuille de match comme une feuille de route pour préparer le Club de demain avec nos engagements et les qualités que nous souhaitons en fut la première étape.



Affichés à l'entrée du stade, chacun de nos engagements nous rappelle chaque jour le sens de notre investissement et témoigne de celui-ci auprès de nos licenciés, leur famille et de tous ceux qui viennent sur nos installations. Vivre ensemble le FCBS de 2020 est le rendez-vous que je souhaite vous donner autour des valeurs d'entreprise, découverte, partage, écoute et respect.

Lorsque j'écrivais ces mots fin 2010 après avoir été élu quelques mois auparavant Président du FCBS, je n'imaginai pas combien il serait difficile de bouger les énergies et de convaincre les éternels sceptiques de la vie. Grâce à une complicité active des éducateurs, dirigeants, bénévoles, parents et une confiance avec nos responsables communaux, nous serons à même de bâtir ce club où l'harmonie et l'esprit des clochers seront l'âme du FCBS.

Nous voici à mi-feuille de route de la construction du Club pour le rendre plus attractif et adapté à vivre le monde de demain en accueillant un nombre croissant de sportifs.

A travers ce projet, je compte sur votre confiance et votre accompagnement face aux besoins et évolutions de demain : stationnement des véhicules, évolution en espace fermé et protégé pour une meilleure pratique en période hivernale, développer une évolution dans notre football : le Futsal.

Je vous invite à mesurer l'importance de cet engagement que nous avons à construire « Ensemble le FCBS de 2020 » sans dévier des valeurs qui ont dicté ce projet et sont gravées en lettres d'or sur nos installations : solidarité, amitié, humilité, sérieux, motivation, sourire.

Le FC Bords de Saône continue sa construction sportive autour d'une équipe dirigeante fédérée autour de son Président. Sa feuille de match passe par la créativité à l'image du nouveau blason des Jaunes et Verts pour la poursuite de l'aménagement des installations municipales mises à sa disposition, l'autofinancement, le développement de nouvelles infrastructures dans l'intérêt de tous pour un épanouissement sportif, humain, avec la formation de jeunes (en dix ans, 30 jeunes du Club ont obtenu un diplôme).

Madame, Monsieur, faites-vous plaisir, rejoignez-nous et pour mieux prendre et ressentir les pulsations de notre club, qui deviendra le vôtre, visionnez son site : fc-bordsde-saone.fr

Guy Rasper, président

INFOS

470 licenciés (80% venant de la Communauté de Commune dont 42% (200) ont moins de 15 ans).
47 licenciées féminines dont 1 arbitre, 16 éducateurs fédéraux, 4 moniteurs régionaux, 1 moniteur national.

80 dirigeants et dirigeantes, 12 arbitres dont 3 fédéraux, 3 régionaux, 25 équipes engagées des U7 aux vétérans, 4 stages de vacances scolaires ouverts à tous les enfants de 5 ans à 14 ans

Equipe Fanion en Honneur Régional de Ligue

CONTACT

Président - Guy Rasper :
Tél. 06 09 58 03 81

Vice-président - Lakhdar Touati :
Tél. 06 07 90 40 12

Manager général - Pascal Rousset :
Tél. 06 76 72 08 32

Responsable administratif
+ Correspondant FFF :
Jean-Paul Jourdan :
Tél. 06 12 30 51 78

La joujouthèque

La joujouthèque accueille depuis 18 ans les enfants accompagnés de leurs parents, nounous, grands-parents, pour jouer sur place et emprunter des jeux.

L'adhésion (40 € Parcevis, 45 € extérieurs) est valable pour la famille, pour 1 an.

Le prêt occasionnel aux non adhérents est possible, pour une fête, un week-end ou pour les vacances.

Animations : après-midi jeux ambiance casino (mars), bourse aux vélos (mars), chasse aux œufs (avril) et bourse aux jouets (novembre).



Des soirées pizza / jeux ont lieu aussi toute l'année.

Venez nous rencontrer, dans nos locaux rénovés en 2016.

1 800 jeux vous attendent !

Actuellement, 70 familles, des assistantes maternelles et 12 collectivités sont adhérentes à la joujouthèque.

INFOS

12 bénévoles actifs aux permanences :

Mardi de 16h à 18h,
mercredi de 15h30 à 18h,
samedi de 10h à 12h

CONTACT

Claire Archambault
Présidente

Tél. 04 78 98 06 77

Galaxie Dance

Le professeur Gonzalo Mestre vous accueille du lundi au mercredi, entre 17h30 et 21h45, pour des cours de danse :



- Jazz
- Hip Hop
- Salsa portoricaine

Possibilité de faire un cours d'essai gratuit

Rendez-vous le samedi 11 juin au Galet à Reyrieux pour notre spectacle de fin d'année.



INFOS

54 adhérents
A partir de 4 ans
Cours à la salle polyvalente de Parcieux

CONTACT

Tél. 06 78 91 03 79
E-mail : galaxiedance@gmail.com

Gym Volontaire

Une trentaine d'adhérents participe au maintien de l'activité dans la commune.

L'association a signé une convention et accepte désormais les coupons sport de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances. Les cours ont lieu à la salle polyvalente avec 2 animatrices diplômées. Chaque cours se décompose en 1h d'activité gymnique et 1/2h de stretching.

Vous pouvez suivre 1h ou 1h30 à chaque cours. La répartition des cours est maintenant la suivante :

1 heure : 125 €
1 heure 1/2 : 140 €
2 heures : 150 €
2 heures 1/2 : 155 €
3 heures : 160 €



Le tarif comprend le coût de la licence.

Vous pouvez venir faire un essai pour chacun des cours. N'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir. Munissez-vous d'une serviette éponge et d'une bouteille d'eau et bien sûr, chaussez vos baskets. Venez nous rejoindre pour vous maintenir en pleine forme et vous retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

INFOS

Cours le lundi avec Agnès de 10h à 11h30
Cours le mardi avec Annie de 20h à 21h30

CONTACTS

Anne-Marie Tallon :
Tél. 09 66 87 30 89
Catherine Marcel :
Tél. 04 78 98 34 86
Madeleine Garnier :
Tél. 04 78 98 05 22

Hippocrène en Dombes

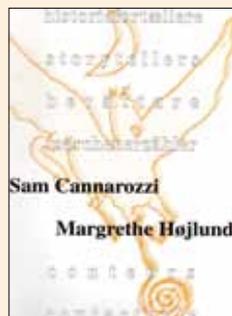
L'association cherche à promouvoir la parole sous toutes ses formes : contes, histoires, légendes, poésie, dans un partage le plus large possible avec des publics et lieux variés.



Installée à Parcieux depuis 20 ans cette année, Hippocrène intervient ponctuellement à l'école, au centre de loisirs et est très présente dans les activités de notre joujouthèque.

Sam Cannarozzi

JOYEUX
ANNIVERSAIRE !
20 ANS



CONTACT

Sam Cannarozzi
Tél. 04 78 28 88 62

AGENDA (Parcieux et ailleurs)

Avril : Travail sur le patrimoine de la Dombes « Il y a un Géant dans l'Étang ! » avec l'école publique de Reyrieux
Mai : Contes à Domicile/ Hte Loire
Juin : Participation au « GRAND P'tit Déj' »
Juillet : « Le Baobab m'a dit » spectacle de contes africains pour « Passerelle d'Afrique » à Trévoux
Août à décembre :
Programmation en cours

Judo Club

En juin dernier, le club a fêté ses 30 ans (1985/2015) avec un gala très apprécié par les personnes présentes.

Beaucoup de nostalgie avec la présence des anciens élèves qui ont pratiqué le judo sur diverses périodes. Démonstration très réussie avec l'aide de tous les profs de judo formés au club, ainsi que la présence de G. Guillet 5^{ème}

dan, ancienne titulaire de l'équipe de France, championne d'Europe et 2^{ème} au championnat du monde.

Depuis la rentrée, tous ont retrouvé le chemin du dojo où travail et loisirs s'associent.

Vous pouvez pratiquer diverses disciplines à tout âge :

- le Judo, dès 6 ans à adulte, le lundi et le jeudi
- L'A.P.E / A.O.A.M Taïso le mercredi

INFOS

Pour découvrir une activité nouvelle, passez au dojo (sous le bâtiment de la mairie) aux jours et heures des cours

Le Sou des écoles

L'équipe du Sou des écoles s'est renouvelée et renforcée avec l'arrivée de 3 nouvelles personnes.

Nous fonctionnons par commissions pour rendre moins contraignant l'engagement des parents d'élèves. A ce jour, une quinzaine de bénévoles nous a rejoint.

Le Sou, ce sont 2 500 € destinés aux activités des enfants de l'école : goûter de Noël, sorties scolaires, spectacle de printemps, abonnements divers et 2 000 € pour la classe découverte des



CM1-CM2 qui a eu lieu du 25 au 29 janvier dernier. Ce financement est possible grâce à la subvention de la municipalité, les cotisations des parents d'élèves et surtout les bénéfiques rapportés lors des différentes manifestations.

En décembre, le Sou a organisé le défilé aux lampions ainsi qu'une dégustation de foie gras et d'huîtres.

En janvier, la 3^{ème} édition du loto, dotée de très nombreux lots, a attiré plus de 200 personnes pour une après-midi conviviale. Merci à tous, partenaires, parents et participants.

Le Sou des écoles est donc un excellent réseau social au sein de notre petite commune puisque nous ouvrons la plupart de nos manifestations à l'ensemble des Parcevins.

La nouvelle équipe du Sou



INFOS

Présidente : Audrey Collignon
Vice-Président : Florent Grandaud
Trésorier : Jean-François Perez
Vice-Trésorière : Isabelle Lerouge
Secrétaire : Christelle Picard

CONTACT

E-mail : souparcieux@gmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/sou.parcieux>

Union Nationale des Combattants

Les combattants de 1939-1945, d'Indochine, d'Afrique du Nord et des Opérations Extérieures se retrouvent au sein de l'UNC dans un esprit d'entraide et de camaraderie.



Les manifestations du 11 novembre 2015 à Parcieux furent particulièrement réussies avec, entre autres, la présence d'un piquet d'honneur en armes du 68^{ème} Régiment d'Artillerie d'Afrique de la Valbonne et des enfants du village qui ont déposé une rose blanche devant le monument aux morts.

La médaille de « la reconnaissance de la nation » était décernée à Messieurs Barret et Batisse.

Une collation était ensuite offerte par la commune suivie de la projection du film « Tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi ! », réalisé avec les Anciens de la commune et les élèves de l'école primaire.

En parallèle, une exposition sur la seconde guerre mondiale avait lieu dans la salle des fêtes et contribua aussi grandement à la réussite extraordinaire de cette journée qui attira plus de 400 personnes.



INFO

Groupe de l'Ain - Section Dombes-Saône
Reconnue d'utilité publique
par décret du 20 mai 1920

CONTACT

Tél. 04 78 98 07 06
E-mail : unc.dombesaone@orange.fr

ValDombes Villages Roumains

Invitée par les Maires et Vice-Maires d'Unguras, une délégation française a pu commémorer nos 25 ans de partenariat.

Mr le Président d'OSR Ro Unguras a conduit notre délégation sur les



lieux des réalisations de ces deux dernières années : salles des fêtes, écoles, dispensaire et réseau d'eau potable.

Le dimanche 26 juillet a été marqué par la plantation d'un arbre du souvenir au nom des disparus qui ont agi avec dévouement, du côté français comme du côté roumain, à l'image de Madame Chantal Loizillon.

Une délégation roumaine a été reçue par nos municipalités lors du repas annuel de VVR le 12 mars 2016.

Hommage

Chantal Loizillon (née Rochat) : elle s'engage dans la résistance et fut un intrépide agent de liaison et une active assistante sociale au sein du maquis de Cluny, sous le pseudonyme de « Plumette ».

A 19 ans, elle devient la 1^{ère} femme figurant au tableau d'effectif d'une unité combattante de la future 1^{ère}

Armée ; elle a alors le grade d'aspirant lors de la constitution du 4^{ème} Choc avec les troupes du Bataillon de Cluny.

Elle participera à la terrible bataille d'Alsace et aux Combats du Vieux-Thann.

INFOS

Partenariat entre les communes de Parcieux, Reyrieux, Saint André de Corcy et les villages roumains de Unguras, Batin et Valea-Ungurasului (province de Transylvanie)

CONTACT

Marc LOUIS - Président
Tél. 04 74 00 61 13
E-mail : louismarc@neuf.fr



Liste des associations communales

ASSOCIATIONS COMMUNALES	RESPONSABLE	TÉLÉPHONE + MAIL
Atelier Big Bang	M. Huchard, président	06 87 28 60 32 atelierbigbang@gmail.com
Chasse Parcieux-Massieux	M. Bengasini, président	06 78 55 42 92 toni.007@hotmail.fr
Classe en 7	M. Ouillon président	06 09 46 78 98 christophe.ouillon@sfr.fr
Club Aquatique	M. Loisy, président	06 86 61 85 55 capsvparcieux@gmail.com
Compagnie des Déserts	M. Loizillon, président	04 78 98 00 16
Croq'Menu	M. Tisserand, président	09 53 56 32 14 jl.tisserand@free.fr Cantine : 06 86 14 44 50
Football Club Bords de Saône	M. Rasper, président	04 78 98 32 22 bords-de-saone@lrafoot.org
Galaxie Dance	Mme Dussollet-Berthod, présidente	06 84 22 99 77 galaxiedance@gmail.com
Gym Volontaire	Mme Tallon, présidente	04 78 98 30 89 anne-marie.tallon@wanadoo.fr
Hippocrène en Dombes	M. Cannarozzi, président	04 78 98 35 85 sam@samcannarozzi.com
Joujouthèque	Mme Archambault, présidente	04 78 98 06 77 archambault.claire@sfr.fr
Judo Club	M. Barale, président	04 78 98 34 17 06 60 17 67 14 judoclubparcieux@yahoo.fr
Les Peintres au Village	Mme Dietz, présidente	04 78 98 09 61 bernadette.dietz@orange.fr
Raid'Line	M. Halatré, président	06 01 75 39 30 contact.raidline@gmail.com
Sou des écoles	Mme Collignon, présidente	06 58 14 83 03 souparcieux@gmail.com
Union Nationale des Combattants Dombes/Saône	M. Bernard, président	06 75 01 03 75 unc.dombesaone@orange.fr

Renseignements utiles

POMPIERS

18

SAMU

15

GENDARMERIE DE TRÉVOUX

04 74 00 13 99

PHARMACIE DE GARDE

3237

MAIRIE

04 78 98 02 54

E-mail : contact@parcieux.fr

Fax 04 78 98 33 69

LA POSTE

(sous le bâtiment
de la mairie de Parcieux)

04 37 92 91 74

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30

à 12h et de 13h30 à 16h30

le samedi matin de 8h30 à 12h

fermée le mercredi après-midi.

La levée du courrier a lieu

à 14h30 du lundi au vendredi
et à 11h30 le samedi

ECOLE MATERNELLE / PRIMAIRE

04 37 92 95 49

GARDERIE / CENTRE DE LOISIRS

07 89 77 48 38

CANTINE

06 31 50 90 38

CRECHE / HALTE-GARDERIE

Micro crèche

01600 Parcieux

04 72 26 53 54

Mini crèche Le Tournesol

54 Allée de Fétan

01600 Trévoux

04 74 08 58 23

Maison de la Petite Enfance

Chemin du Clos

01600 Trévoux

04 74 00 57 15

Crèche/Halte-garderie

Espace Talançonnais

01600 Reyrieux

04 74 00 35 80

Crèche /

Relais assistants maternels

« Les crayons verts »

01600 Saint Didier de Formans

04 74 08 01 01

COLLEGES / LYCEE

Jean Compagnon à Reyrieux

04 74 08 95 50

Jean Moulin à Trévoux

04 74 08 84 90

Lycée du Val de Saône

04 74 00 52 00

PAROISSE

Père Débarbouillé

Curé de Reyrieux

04 74 00 23 72

E-mail :

paroisse.reyrieux@orange.fr

Renseignements utiles (suite)

TAXI

Emplacement à Parcieux
« G AIN TAXI »
06 09 30 31 99

ERDF - GRDF

Urgences électricité
0 810 333 001
Urgences gaz
0 800 473 333
Raccordement électricité
0 810 476 934
Raccordement gaz
0 969 363 534

NANTAISE DES EAUX

0 969 320 404
69200 Vénisseux

CCDSV

627 Route de Jassans
01600 Trévoux
www.ccdsv.fr
04 74 08 97 66

POLE EMPLOI

627 Route de Jassans
01600 Trévoux
**Numéro d'appel
demandeurs d'emploi**
3949
Numéro d'appel employeurs
3995

MAISON DE L'EMPLOI

627 Route de Jassans
01600 Trévoux
04 74 08 97 62

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

627 Route de Jassans
01600 Trévoux
04 74 08 97 59

MISSION LOCALE JEUNES

627 Route de Jassans
01600 Trévoux
04 74 08 97 54

POINT ACCUEIL SOLIDARITE

175 Boulevard de l'Industrie
01600 Trévoux
04 74 00 48 23
Assistante Sociale : Mme Hayart
Infirmière Puéricultrice :
Mme Goussin
Consultation de nourrissons :
tous les mercredis de 8h30 à 12h

CENTRE DE PLANIFICATION

627 Route de Jassans
01600 Trévoux
04 74 00 01 25

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

4 Rue Aristide Briand
01000 Bourg en Bresse
0 820 25 01 10

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

- Place de la Grenouillère
01015 Bourg en Bresse
- Rue Beaurivage
01480 Jassans Riottier

PREFECTURE DE L'AIN

04 74 32 30 00
Ouverture de 9h à 11h45
et de 14h à 16h
E-mail : www.ain.pref.gouv.fr

CENTRE DES IMPOTS

Rue du Palais
01600 Trévoux
04 74 00 94 20

CADASTRE

Passage du Banneret
(à côté de la mairie)
04 74 00 94 56
BP 612 - 01600 Trévoux

CONCILIATEUR

M. Alain Walter
E-mail : alainwalter49@orange.fr
Son rôle : éviter les procédures
judiciaires en essayant
de résoudre les conflits
entre particuliers

MEDIATEUR

M. Pierre Mathey
E-mail : [pierre.mathey@
defenseurdesdroits.fr](mailto:pierre.mathey@defenseurdesdroits.fr)
Son rôle : aider à résoudre les
conflits entre les particuliers
et les administrations.

CONSULTATIONS D'AVOCAT

Service de consultations gratuites
www.avocatsvillefranche.fr
Palais de Justice
350 Bld Gambetta
69665 Villefranche sur Saône
04 74 65 05 95

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque
mois de 16h à 18h et sur rendez-
vous

APICULTEURS

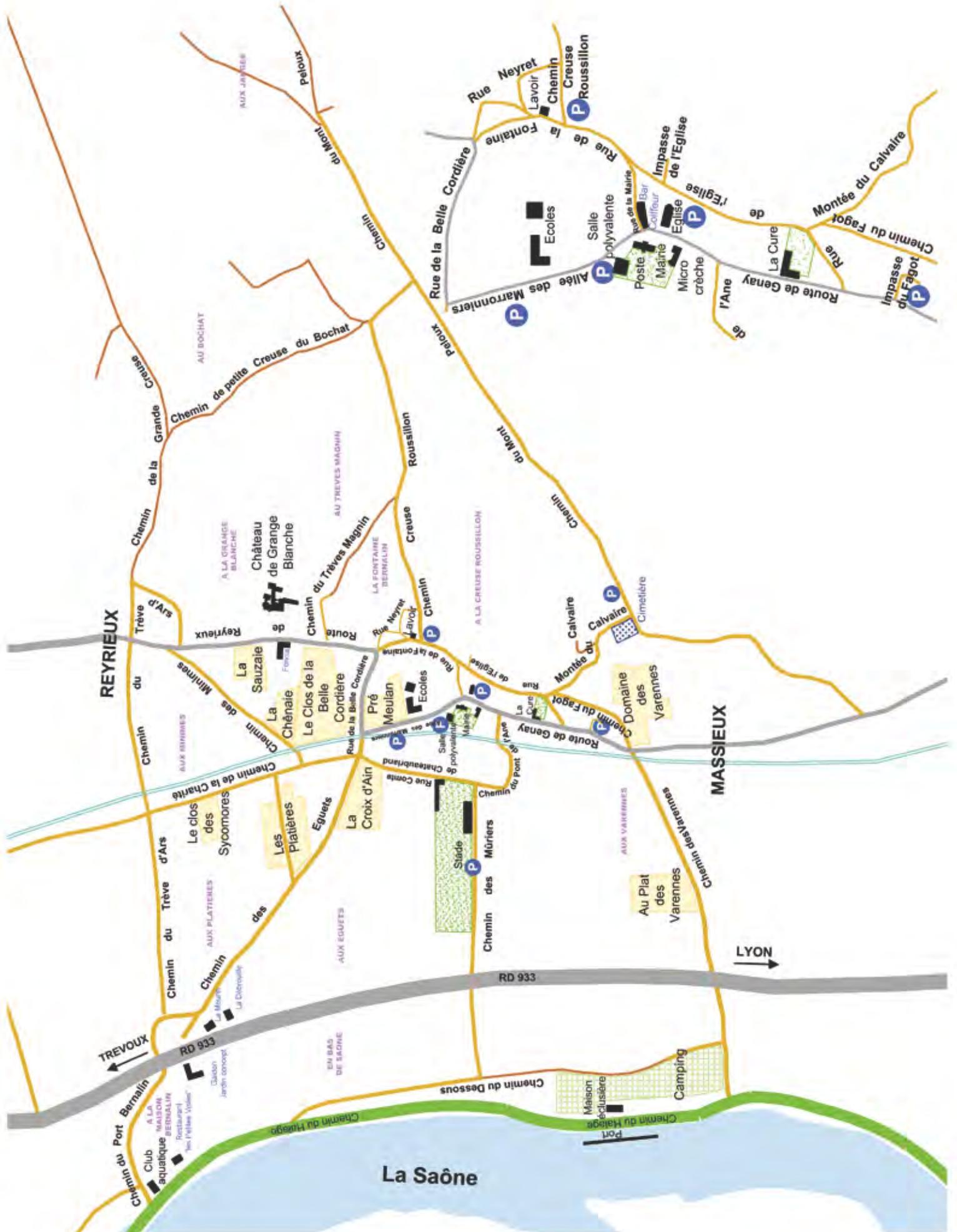
Reyrieux
Mme Maud Gand
04 74 08 80 95
06 76 62 74 53

Neuville sur Saône
M. Jacques Guichard
06 70 56 52 99

Les assistantes maternelles de Parcieux

Doudin Marie-Bernadette	118 route de Genay	09 82 48 13 65
Dronnier Nathalie	104 chemin des Minimes	06 50 34 59 84
Dulac Mireille	275 rue Comte de Chateaubriand	04 78 98 06 00
Gallerey Jocelyne	75 impasse La Croix d'Ain	04 78 98 05 09
Karaoglanian Alexandra	100 Le Plat des Varennes	09 53 22 48 95
Molino Christine	4 route de Genay	06 58 05 71 14
Prevost Sylvie	142 rue de la Fontaine	06 63 49 18 02
Veysseyre Véronique	56 lotissement La Sauzaie	04 78 98 36 48
Zennouda Anissa	121 chemin des Minimes	06 11 15 52 36

Plan de Parcieux





GARAGE BACONNIER

01 600 Reyrieux

Vente véhicules Neuf & occasions
Réparations entretien toutes marques
Carrosserie - Peinture
Prêt de véhicules
DEPANNAGE



04 74 00 02 05

Entreprise DIAS RIBEIRO

Charpente - Couverture
Zinguerie

Neuf et Rénovation

182 chemin du fagot - 01600 Parcieux
artisanjoaodias@gmail.com

04 37 92 94 39 - 06 09 68 12 57



La Meuhh

Produits Fermiers

mercredi au samedi : de 9h à 12h30 et de 15h à 19 h
dimanche : de 9h30 à 12h 30

C'est toute une ferme en vente directe

Les Éguets 01600 PARCIEUX tél: 04 37 26 95 21 fax: 04 78 98 21 58
la.meuhh@orange.fr

TREVOUX

Route de Lyon
Contrôle Technique Automobile

04 74 00 25 93



ENTREPRISE CHOLLET

Vos idées prennent vie...
Tous travaux neufs et rénovations

149, rue des jonchères
69730 GENAY

04 78 91 45 26

entreprisechollet@orange.fr



725, Rue des Jonchères - 69730 GENAY
Tél. 04 78 98 12 13 - Fax 04 72 08 83 70



Augay & Fils Travaux Publics

Travaux Publics Canalisations - VRD

500 rue des Jonchères - 69730 Genay
Tél. 04 78 28 26 80 - Fax 09 67 19 26 80
Port. 06 26 70 13 91 - augay.sarl@orange.fr

www.augay.com

1 Clos du Thou - 01330 St OLIVE
Tél./Fax : 04 72 08 58 23
Port. : 06 87 16 56 07
Email : mps.espacesverts@orange.fr



Serge MALLET

GRIMPEUR ELAGUEUR PROFESSIONNEL
SPECIALISTE AU SERVICE DE VOS ARBRES

www.mps-espacesverts.fr



Profession Coiffeur

La passion d'une profession

1 route de Genay

Tél : 04 78 98 06 56

01600 PARCIEUX



AVIVA

Michel ANTUNES & Cyril JANNIER

AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES

Incendie • Auto
Maladie • A.F.E.R.
Placements • Retraite

26 route de Saint-André - 69730 GENAY - Tél. 04 78 91 43 14 - Fax. 04 78 91 31 43

ORIAS N° 07004077 - 09051976

Email : antunes-jannier@aviva-assurances.com

Cellier Neuvilleois

Tél : 04 78 91 69 59

Vins - Champagnes - Spiritueux - Bières

Accessoires du vins - Epicerie fine - Verrerie

Coffrets et Chèques cadeaux



cellierneuvilleois@wanadoo.fr

PARTICULIERS & ENTREPRISES





G I TAXI



Yvette Gossart Taxi n°1 PARCIEUX



- Toutes distances France, Europe
- Convention CPAM (*Transport malade assis, cures, radiothérapie, chimiothérapie, kiné, hospitalisation*)
- Bilingue anglais • Colis urgents

L'expérience  à votre service !

Tél. 06 09 30 31 99 - Fax. 04 74 00 02 27 - Internet : g.ain.taxi@sfr.fr

SAONE TP

TERRASSEMENT
MACONNERIE
DEMOLITION
VRD



01600 Parcieux
0650230287

saonetp@orange.fr

Pour vos réunions de famille, baptême, séminaire d'entreprise...



LE
DOMAINE
DU PARC

DOMAINE DU PARC - Chemin de la Cage 69250 Neuville s/Saône
M. Torossian - Tel. 06 81 76 29 41 - patissregal@wanadoo.fr

Marbrerie FAGUET

Maison fondée en 1922

Bâtiment
Ameublement
Funéraire

27, avenue Wissel
69250 Neuville sur Saône

Tél. 04 78 91 33 53



SARL OUILLOON Christophe



PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE

Bureau/Atelier : 7 Avenue Gambetta
69250 NEUVILLE SUR SAÛNE

Tél/Fax 04 72 08 88 64 - Port. 06 09 46 78 98



BARRIÈRES
TREILLAGES
PORTAILS AUTOMATISMES

TERRAINS INDUSTRIELS
COLLECTIVITÉS, PARCS
TERRAINS DE SPORTS
PARTICULIERS

45 Allée des Artisans - 01600 Trévoux
Tél. 04 74 00 39 28 - Fax 09 70 29 27 25
andre.amclotures@orange.fr

Bureau principal
401 rue de la Sidoine
BP 115
01601 TRÉVOUX cedex
T : 04 74 00 07 61
F : 04 74 00 51 76

Bureau secondaire
133 rue Francis
Norgelet
69430 BEAUJEU
T : 04 74 04 19 60
F : 04 74 04 19 61

Permanence
1 chemin du Foulon
69250
NEUVILLE/SAONE
T : 04 78 91 28 13

TOPOGRAPHIE :
Relevés, implantations, récolement...

INGENIERIE:
projeter,
quantifier,
chiffrer,
planifier,
suivre et
réceptionner

FONCIER:
Bornage,
acquisition
foncière,
servitudes,
document
d'arpentage,
copropriété...



AMENAGEMENT / URBANISME:
Permis d'Aménager, Déclaration Préalable, conseil
en urbanisme...
Programmation pour opération privée et publique

ARPÈGE
GÉOMÈTRES EXPERTS

contact@arpege-geometres.fr
www.arpege-geometres-experts.fr



Tel : 04.74.08.87.91 - Fax : 04.74.08.87.93 - @ : trevoux@drtp.fr

- TRAVAUX & ÉCLAIRAGE PUBLICS
- RÉSEAUX
- ÉCLAIRAGE SPORTIFS
- MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE
- GÉNIE CIVIL



NETTOYAGE

Toutes surfaces - **Vitres**
Terrasses - Dallages - Toitures
Tombes mortuaires

Reynaud Entretien

Location de bennes tous déchets
Débaras de maison

Reyrieux - 04 74 00 44 06
06 66 94 63 02

Tontes - Taillage de haies
Elagage
Entretien espaces verts



N° Smi : 519 742 266 000 17



PICHAT Boulanger - Pâtissier - Chocolatier 01600 Reyrieux Tél. 04 74 00 12 33

AR.LOC VENTE
Motoculture RÉPARATION
LOCATION

Matériels parcs et jardins, électroportatifs
Location de mini-pelle, motoculteur, broyeur...



154, chemin de Port Bernalin
01600 REYRIEUX
04 78 98 05 27
a.r-loc@orange.fr - www.arloc.net

AUTOSECURITAS
CONTRÔLE TECHNIQUE
Coopérative

TARIFS
7 1/2 €
65 €



AUTO BILAN
2016, ROUTE DE LYON - 01600 REYRIEUX
04 74 00 81 76

Electricité
MATHIEU Eric
01600 PARCIEUX

Electricité Générale
04.37.92.90.96
06.03.60.23.95

DEVIS GRATUIT

Neuf & Rénovation
Dépannage & Entretien
Chauffage, ventilation, domotique
Automatisme de portail, interphone

AGENDA 2016



AVRIL

Dimanche

10 avril

Chasse aux œufs de la joujouthèque

Samedi

16 avril

Repas dansant de Raid'Line

Vendredi

29 avril

Apéro-concert du Sou des écoles

MAI

Dimanche

1^{er} mai

Marche verte / nettoyage du village



Samedi

7 mai

Projection « Tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi ! » au cinéma la passerelle

Dimanche

8 mai

Commémoration

Samedi

14 mai

Omelette géante des Classes en 7

Vendredi

20 mai

Information publique PPRN de 16h à 19h - mairie

Vendredi

27 mai

Fête des mères à 18h30

Lundi

30 mai

Après-midi Colchiques

JUIN

Mercredi

1^{er} juin

Rencontre avec Nathalie Barde et Marc Péchoux Conseillers départementaux 18h - mairie

Vendredi

3 juin

Information publique PPRN de 16h à 19h - mairie

Samedi

11 juin

• Fête du foot
• Gala de Galaxie Dance (au Galet)

Dimanche

12 juin

Fête du nautisme du Club Aquatique

Vendredi

17 juin

Fête de l'école

Samedi

18 juin

• Exposition Big Bang
• Fête de la musique

Dimanche

26 juin

GRAND p'tit dèj

Lundi

27 juin

Cirque La Cabriole



Mercredi

29 juin

Rencontre élus / associations

JUILLET

Mardi

5 juillet

Pique-nique de Croq'menu

SEPTEMBRE

Vendredi

9 septembre

Forum des associations

Samedi 17

et dimanche 18

septembre

Journées du patrimoine

OCTOBRE

Samedi

1^{er} octobre

Repas dansant des Classes en 7

Jeudi

6 octobre

Formation défibrillateur

Samedi

15 octobre

Vente de boudin de l'UNC

Mardi

18 octobre

Goûter musical du CCAS

Jeudi 20

octobre

Formation défibrillateur



NOVEMBRE

Vendredi

11 novembre

Commémoration

Dimanche

13 novembre

Bourse aux jouets de la joujouthèque